

**PARIS-SACLAY**



OÙ EN  
SOMMES-NOUS ?

---

# Évaluation de la Zone de Protection Naturelle, Agricole et Forestière du plateau de Saclay

**Rapport d'évaluation 2021**

Avril 2023

# Quelles réalités et quelles ambitions pour l'agriculture et les espaces naturels à Paris-Saclay ?

**Les espaces agricoles, naturels et les forêts du plateau de Saclay contribuent à son attractivité.** La Zone de Protection Naturelle, Agricole et Forestière du plateau de Saclay (ZPNAF) est un outil destiné à préserver cette attractivité (servitude d'utilité publique créée par la loi du Grand Paris du 3 juin 2010) et à développer les synergies entre les différents types d'espace. Elle est constituée d'un périmètre réglementaire, d'une charte associée et d'un programme d'action. Ce dernier a été élaboré entre 2014 et 2017 avec l'ensemble des acteurs institutionnels, territoriaux, consulaires, chercheurs, associatifs et le grand public. Il est organisé autour de 3 axes.

## Évaluer la Zone de Protection Naturelle, Agricole et Forestière du plateau de Saclay ?

L'Établissement Public d'Aménagement Paris-Saclay a engagé une démarche d'évaluation collaborative poursuivant différents objectifs :

- #1** S'assurer que la mise en œuvre du programme d'action permet de répondre aux enjeux du territoire, en suivant par exemple la vitalité de ses milieux naturels, le développement des circuits courts, la préservation des terres agricoles ou sa valorisation touristique ;
- #2** Stimuler la coopération entre les acteurs du territoire et favoriser la participation locale pour le développement de projets et la mise en œuvre du programme d'action ;
- #3** Valoriser les connaissances thématiques des acteurs du territoire dans une réflexion commune pour contribuer à l'actualisation du programme d'action sur un territoire en évolution.

# Sommaire

## Structure de l'évaluation

Organisation du tableau de bord /10

## La mise en œuvre du dispositif, ses répercussions sur le territoire et ses acteurs

Évaluation de l'axe A :  
Assurer la pérennité de l'agriculture au sein de la ZPNAF /19

Évaluation de l'axe B :  
Assurer la pérennité des espaces naturels et forestiers /39

Évaluation de l'axe C :  
Assurer le développement des liens entre le plateau,  
les activités et les habitants /57

## La dynamique collective et la méthode d'action

Évaluation de la dynamique collective sur le territoire /75

Évaluation des méthodes et moyens mobilisés /89

Évaluation des ressources mobilisées /95

## Conclusions

Les principaux enseignements de l'évaluation 2021 /102

## Annexes

Index des indicateurs /108

Tableau de correspondance des indicateurs  
par fiche action et par pilote /114

Liste des pilotes d'action et actions attribuées /118

Parties prenantes sollicitées  
pour le renseignement du questionnaire /120

## ***Vous trouverez dans ce rapport***

Ce rapport constitue la **troisième itération** de l'évaluation du programme d'action de la ZPNAF. Il s'appuie sur les données collectées pour l'année 2021. Il permet une mise en perspective des résultats des années 2019, 2020 et 2021.

Il identifie des **points d'attention incontournables à étudier** sous deux aspects : **(1) La mise en œuvre du dispositif, ses répercussions sur le territoire et ses acteurs et (2) la dynamique collective et la méthode d'action**. Dans chacun de ces volets évaluatifs, différentes données sont mobilisées et commentées afin de qualifier la dynamique de **progression** et les **répercussions** de la mise en œuvre du programme d'action de la ZPNAF. Le présent rapport renseigne ainsi des informations sur l'état du territoire et son réseau d'acteurs pour une année donnée tout en traduisant des objectifs quantitatifs et qualitatifs à atteindre.

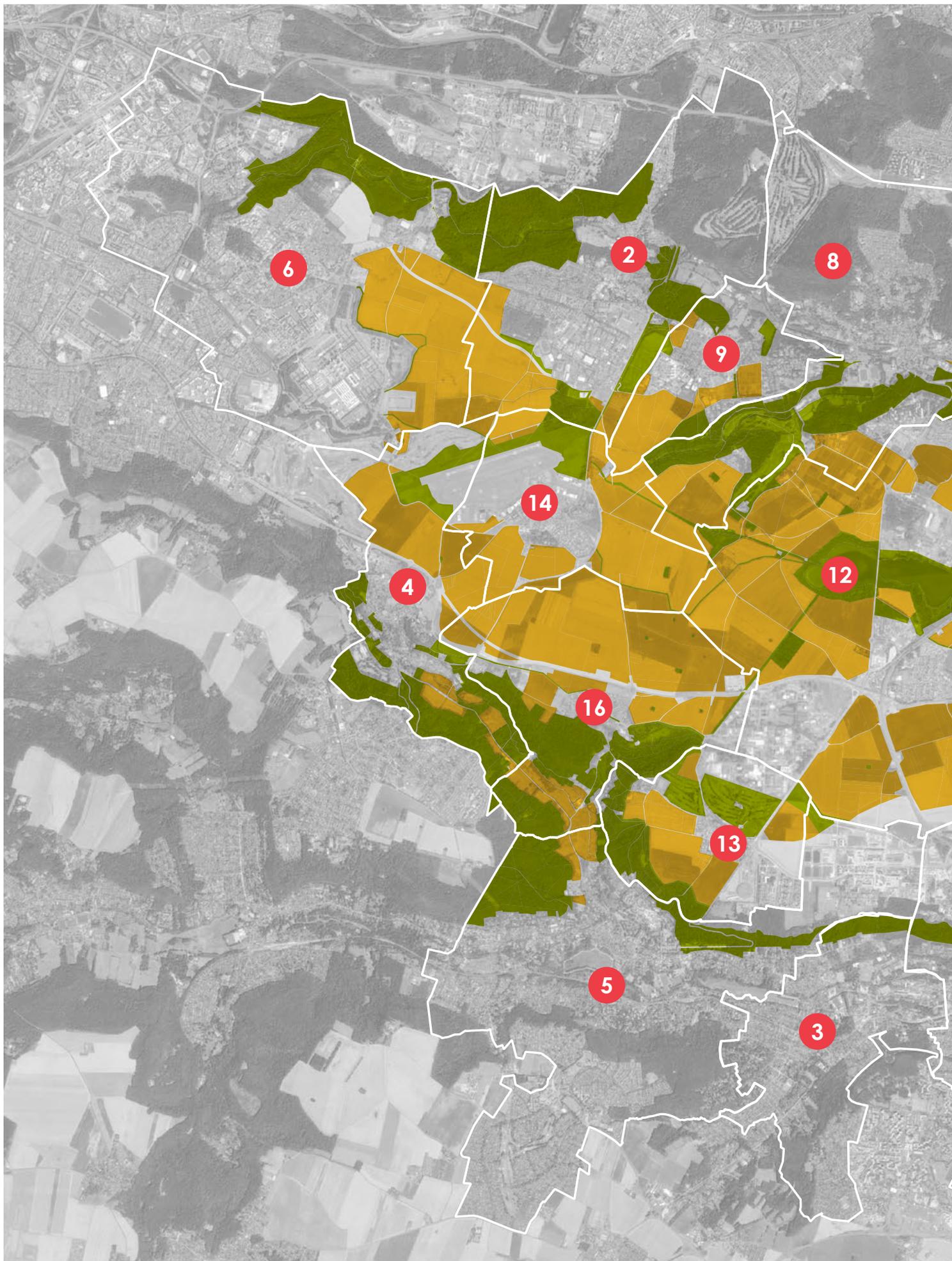
Enfin, cette analyse est le fruit d'un travail de concertation avec les partenaires du territoire pendant une année. Les auteur.ice.s remercient chaleureusement les quelques 65 acteurs interrogés qui ont participé à la collecte de données et à la réalisation de ce document.

Précisions sur la suite des travaux d'évaluation : l'évaluation de la ZPNAF a été réalisée pour les années 2019, 2020 et 2021. Elle n'aura pas lieu pour l'année 2022 mais, dans le cadre du programme d'action 2024-2030 à venir, le référentiel sera actualisé et elle sera reconduite.

## À propos du renseignement des indicateurs

L'évolution de la valeur d'un indicateur est traduite par l'usage de trois pictogrammes à savoir :

- ↗ La valeur progresse vers l'objectif fixé en comparaison avec la précédente campagne de renseignement
- ↘ La valeur régresse par rapport à l'objectif fixé en comparaison avec la précédente campagne de renseignement
- = La valeur est stable en comparaison avec la précédente campagne de renseignement



## Les communes de la ZPNAF

Le périmètre de la Zone de Protection Naturelle, Agricole et Forestière concerne 16 communes du territoire du plateau de Saclay :

- #1 Bièvres
- #2 Buc
- #3 Bures-sur-Yvette
- #4 Châteaufort
- #5 Gif-sur-Yvette
- #6 Guyancourt
- #7 Igny
- #8 Jouy-en-Josas
- #9 Les Loges-en-Josas
- #10 Orsay
- #11 Palaiseau
- #12 Saclay
- #13 Saint-Aubin
- #14 Toussus-le-Noble
- #15 Vauhallan
- #16 Villiers-le-Bâcle

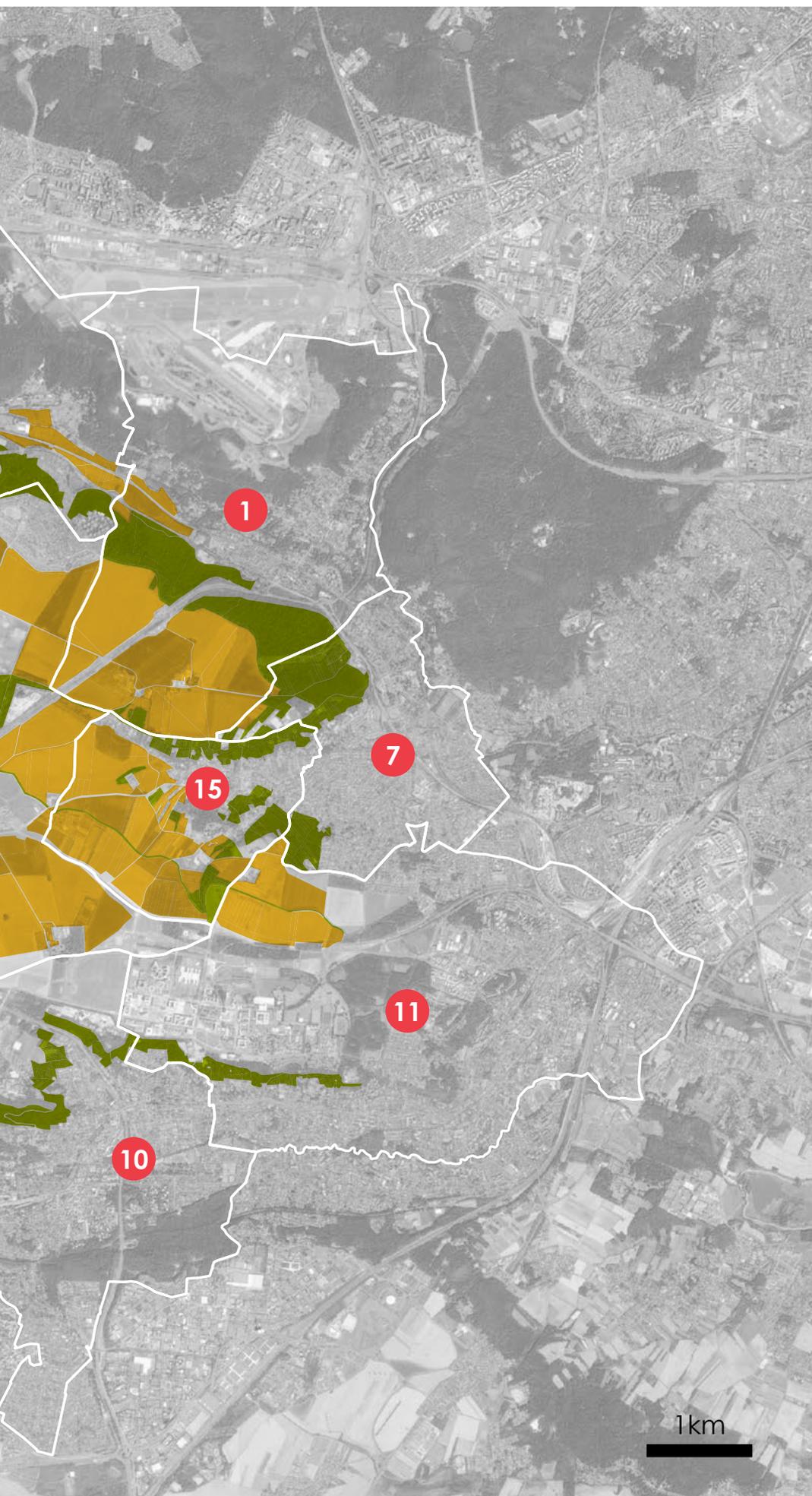


Zone agricole



Zone naturelle et forestière

Cartographie : réalisation Atelier de l'Ours d'après données SIG EPA Paris-Saclay



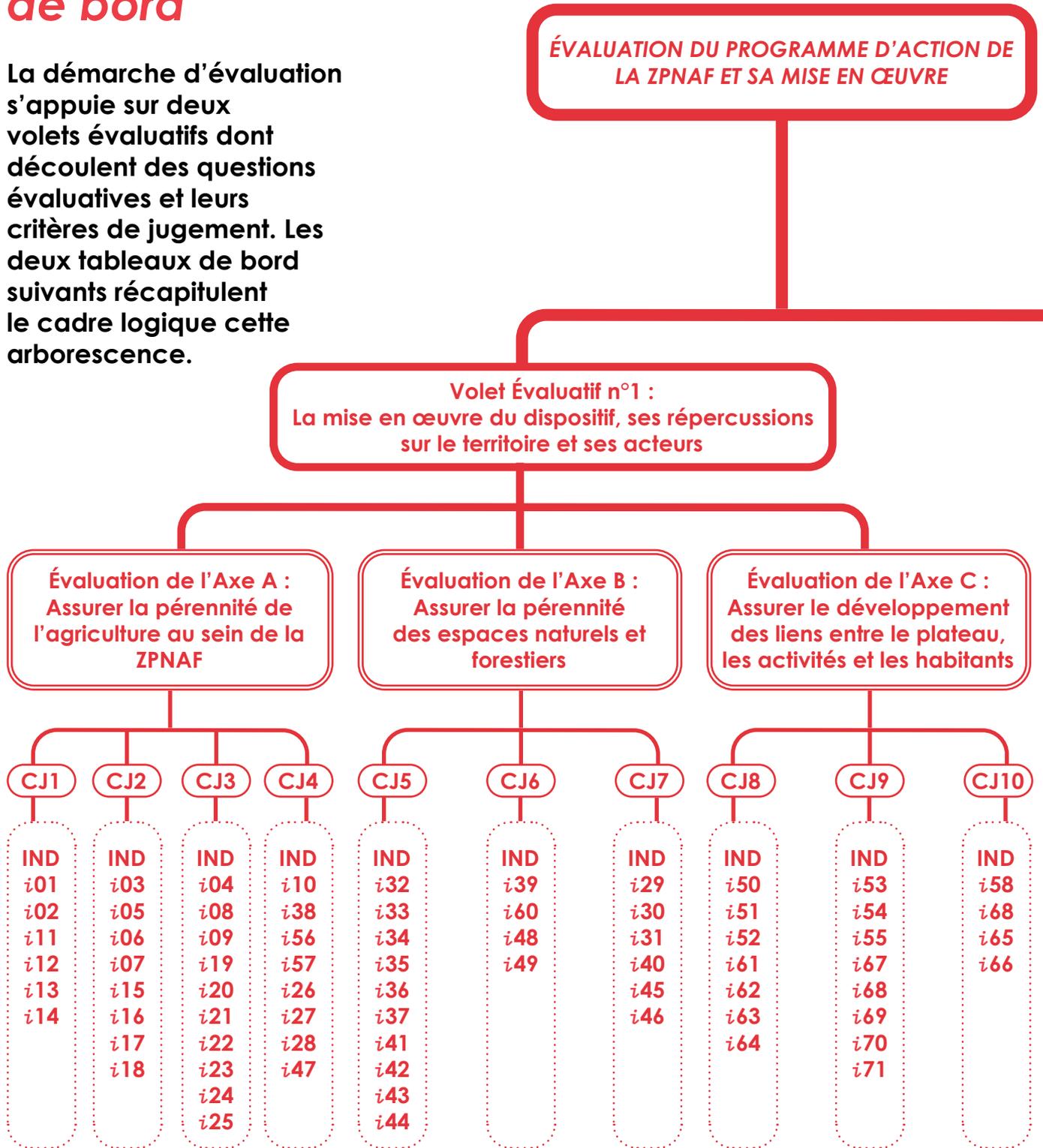


# *Structure de l'évaluation*

---

# Organisation du tableau de bord

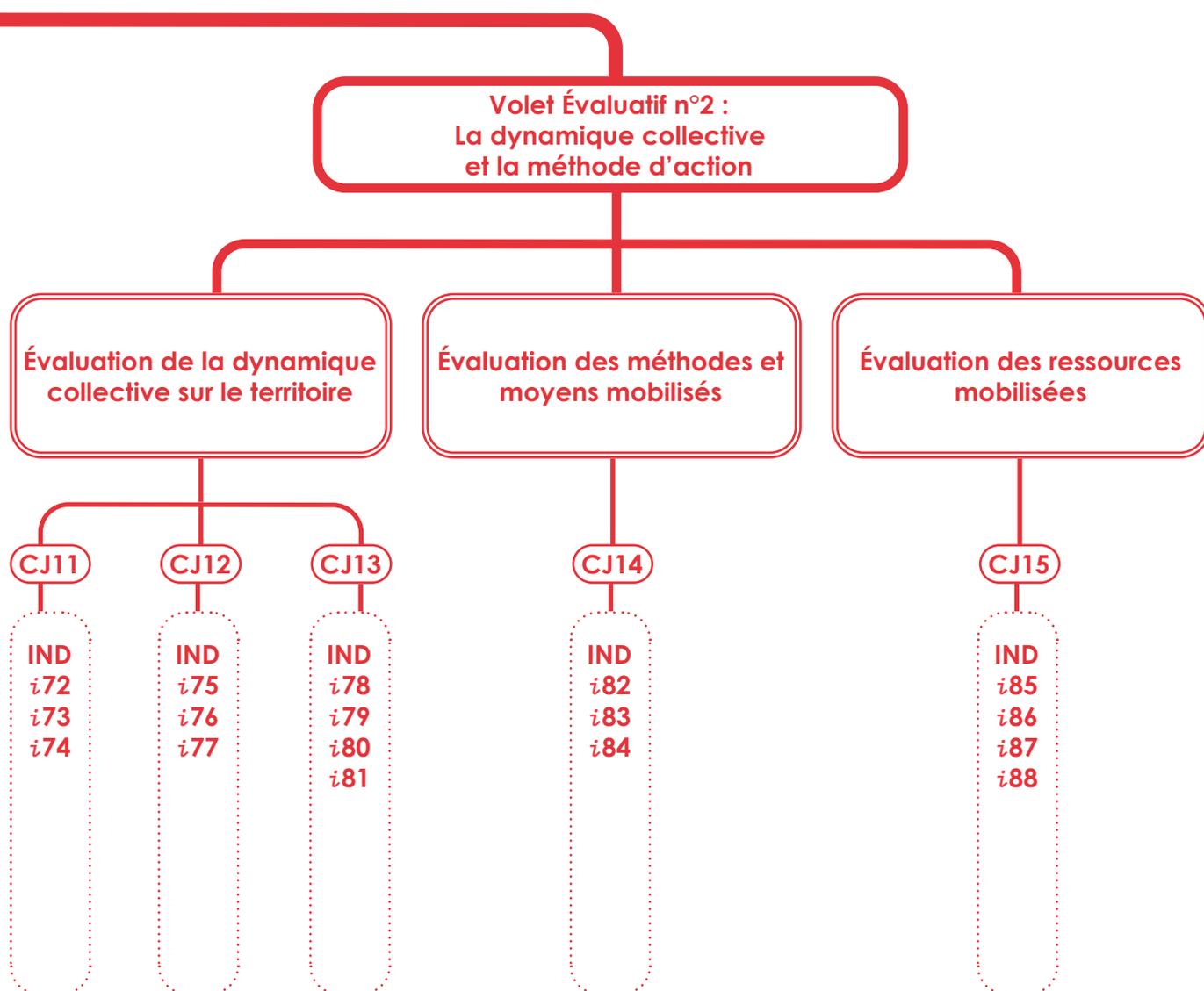
La démarche d'évaluation s'appuie sur deux volets évaluatifs dont découlent des questions évaluatives et leurs critères de jugement. Les deux tableaux de bord suivants récapitulent le cadre logique cette arborescence.



### Critères de Jugement (CJ)

- CJ 1 Des actions assurent la préservation du foncier agricole et forestier en tant qu'outil de travail et de production
- CJ 2 Des actions assurent le maintien des conditions favorables au déroulement de l'activité agricole
- CJ 3 Des actions encouragent le maintien et le renouvellement des acteurs agricoles sur le territoire
- CJ 4 Des actions assurent l'accompagnement des agriculteurs dans l'évolution de leur exploitation et pour une meilleure prise en compte de l'environnement
- CJ 5 Des actions assurent la qualité et la bonne gestion du réseau hydraulique
- CJ 6 Des actions assurent la bonne gestion et la valorisation des milieux forestiers
- CJ 7 Des actions valorisent les richesses faunistiques et floristiques du territoire

## Tableau de bord n°1



**CJ 8** Des actions valorisent les richesses patrimoniales du territoire auprès de ses différents publics

**CJ 9** Des actions permettent la reterritorialisation de la production agricole et alimentaire pour répondre aux attentes des consommateurs

**CJ 10** Des actions permettent la reterritorialisation des flux de matière organique et d'énergie

**CJ 11** Les acteurs participent et communiquent sur le programme d'action

**CJ 12** Il existe une dynamique de création de projet

**CJ 13** Il existe une dynamique de coopération et de liens entre les acteurs

**CJ 14** Il existe des stratégies d'organisation collective et des systèmes de collaboration entre les acteurs

**CJ 15** L'origine des ressources (fonds propres ou apports extérieurs) est identifiée

**Volet évaluatif**

**Qu'est-ce qu'on évalue ?**

**Critères de jugement**

Des actions assurent la préservation du foncier agricole et forestier en tant qu'outil de travail et de production

Des actions assurent le maintien des conditions favorables au déroulement de l'activité agricole

**Évaluation de l'Axe A : Assurer la pérennité de l'agriculture au sein de la ZPNAF**

*Quelle progression dans la mise en œuvre des actions et quelle contribution pour assurer la pérennité de l'agriculture au sein de la ZPNAF ?*

Des actions encouragent le maintien et le renouvellement des acteurs agricoles sur le territoire

**Volet Évaluatif n°1  
La mise en œuvre du dispositif, ses répercussions sur le territoire et ses acteurs**

*Quelle progression dans la mise en œuvre des actions et quelle contribution aux enjeux du territoire ?*

Des actions assurent l'accompagnement des agriculteurs dans l'évolution de leur exploitation et pour une meilleure prise en compte de l'environnement

**Évaluation de l'Axe B : Assurer la pérennité des espaces naturels et forestiers**

*Quelle progression dans la mise en œuvre et quelle contribution pour assurer la pérennité des espaces naturels en forestiers en ZPNAF ?*

Des actions assurent la qualité et la bonne gestion du réseau hydraulique

Des actions assurent la bonne gestion et la valorisation des milieux forestiers

Des actions valorisent les richesses faunistiques et floristiques du territoire

## Tableau de bord n°2

## Indicateurs associés

- i01** Part de la surface faisant l'objet d'une veille foncière
- i02** Part des communes ayant signé une convention de veille foncière avec la SAFER
- i11** Part de la surface agricole dans la ZPNAF
- i12** Part de la surface forestière dans la ZPNAF
- i13** Part de la surface cultivée à titre précaire dans la ZPNAF
- i14** Avis des agriculteurs et propriétaires forestiers sur leur capacité à se projeter sur l'ensemble de leur foncier

---

- i03** Part des surfaces pour lesquelles l'état du réseau de drainage est suffisamment connu
- i05** Nombre d'actions de sensibilisation sur les fonctionnalités agricoles
- i06** La carte interactive des voies agricoles et des points noirs de circulation fait l'objet d'une mise à jour bisannuelle
- i07** Part des communes qui traduisent la carte interactive des voies agricoles et des points noirs de circulation dans le cadre d'aménagements ou de documents d'urbanisme
- i15** Nombre de dégradations connues du réseau drainage
- i16** Nombre de points noirs pour la circulation des engins agricoles et forestiers
- i17** Sentiment des agriculteurs sur la prise en compte et la préservation des réseaux hydrauliques
- i18** Sentiment des agriculteurs et forestiers sur la qualité des circulations agricoles

---

- i04** Nombre d'agriculteurs accompagnés pour une installation sur le territoire de la ZPNAF
- i08** Nombre de temps d'échange informant les agriculteurs des dispositifs d'aide à l'emploi
- i09** Nombre de temps d'échange collectifs sur le développement de logements agricoles
- i19** Nombre de nouveaux agriculteurs installés sur le territoire
- i20** Sentiment des exploitants récemment installés sur la qualité des accompagnements à l'installation sur le territoire
- i21** Nombre d'exploitations agricoles cultivant des parcelles dans le périmètre de la ZPNAF et ayant leur siège sur le plateau de Saclay
- i22** Nombre d'exploitations prévues à la transmission sans repreneur identifié à ce jour
- i23** Nombre de logements agricoles mis à disposition pour des agriculteurs ou salariés agricoles permanents et saisonniers
- i24** Nombre d'emplois agricoles
- i25** Sentiment des agriculteurs sur la capacité d'embauche de salariés agricole

---

- i10** Nombre de temps d'échange collectifs proposés sur des thématiques environnementales
- i38** Nombre de temps de travail organisés avec les agriculteurs sur la lutte contre les espèces susceptibles d'occasionner des dégâts
- i56** Nombre de temps d'échange collectifs associant acteurs de la recherche et autres acteurs du territoire
- i57** Répartition des thématiques présentes dans les projets de recherche
- i26** Ratio d'exploitations engagées dans un label ou un signe de qualité reconnu en matière de préservation de l'environnement
- i27** Ratio d'exploitations ayant des pratiques favorables à la vie des écosystèmes
- i28** Sentiment des agriculteurs sur leur bon accompagnement et conseil thématique
- i47** Part des agriculteurs fortement impactés par les attaques d'espèces susceptibles d'occasionner des dégâts

---

- i32** Nombre d'actions de sensibilisation aux milieux humides
- i33** Nombre de mouillères conventionnées pour la préservation de l'étoile d'eau
- i34** Nombre d'actions de renaturation et de restauration des cours d'eau mises en place
- i35** Nombre d'aménagements hydrauliques mis en place permettant la réduction du risque d'inondation
- i36** Surfaces imperméabilisées
- i37** Nombre d'avis rendus sur un projet d'aménagement impactant une zone humide
- i41** L'état des lieux de la qualité du réseau hydraulique dans son ensemble fait l'objet d'un suivi annuel
- i42** Surfaces de milieux humides sur le territoire
- i43** Linéaires de cours d'eau ayant fait l'objet d'une restauration pour renaturation
- i44** Superficie de zones humides ayant fait l'objet d'une restauration pour renaturation

---

- i39** Nombre de documents de gestion durable de la forêt privée sur le territoire
- i60** Nombre d'actions de sensibilisation aux fonctions de la forêt et à la nécessité de la gérer
- i48** Date de la dernière réalisation d'un état des lieux de la gestion durable des forêts sur le territoire
- i49** Part des surfaces forestières en gestion durable

---

- i29** État d'avancement de la réalisation de l'inventaire des continuités écologiques existantes et à restaurer
- i30** Nombre de temps d'échange collectifs ayant pour objet la continuité des corridors écologiques à l'échelle intercommunale
- i31** L'observatoire ornithologique sur l'Étang-Vieux de Saclay est fonctionnel
- i40** État d'avancement de la mise en place de l'observatoire photographique des paysages
- i45** État d'avancement de la réalisation d'un état des lieux de la faune et de la flore sur le territoire
- i46** L'inventaire ornithologique sur les étangs de Saclay fait l'objet d'un suivi annuel

Volet évaluatif	Qu'est-ce qu'on évalue ?	Critères de jugement
<p><b>Volet Évaluatif n°1 (suite)</b>  <b>La mise en œuvre du dispositif, ses répercussions sur le territoire et ses acteurs</b></p> <p><i>Quelle progression dans la mise en œuvre des actions et quelle contribution aux enjeux du territoire ?</i></p>	<p><b>Évaluation de l'Axe C : Assurer le développement des liens entre le plateau, les activités et les habitants</b></p> <p><i>Quelle progression dans la mise en œuvre des actions et quelle contribution pour assurer le développement des liens le plateau, ses activités et les habitants ?</i></p>	<p>Des actions valorisent les richesses patrimoniales du territoire auprès de ses différents publics</p> <hr/> <p>Des actions permettent la reterritorialisation de la production agricole et alimentaire pour répondre aux attentes des consommateurs</p> <hr/> <p>Des actions permettent la reterritorialisation des flux de matière organique et d'énergie</p>
<p><b>Volet Évaluatif n°2</b>  <b>La dynamique collective et la méthode d'action</b></p> <p><i>Quelle évolution de la dynamique collective et quelle adéquation des actions avec les objectifs visés ?</i></p>	<p><b>Évaluation de la dynamique collective sur le territoire</b></p> <p><i>Dans quelle mesure le programme d'action a-t-il permis l'émergence et la persistance d'une dynamique collective sur le territoire ?</i></p>	<p>Les acteurs participent et communiquent sur le programme d'action</p> <hr/> <p>Il existe une dynamique de création de projets</p> <hr/> <p>Il existe une dynamique de coopération et de liens entre les acteurs</p>
<p><i>Quelle évolution de la dynamique collective et quelle adéquation des actions avec les objectifs visés ?</i></p>	<p><b>Évaluation des méthodes et moyens mobilisés</b></p> <p><i>Les méthodes et moyens mobilisés sont-ils en adéquation avec les objectifs visés ?</i></p>	<p>Il existe des stratégies d'organisation collective et des systèmes de collaboration entre les acteurs</p>
	<p><b>Évaluation des ressources mobilisées</b></p> <p><i>Les ressources mobilisées sont-elles pérennes ?</i></p>	<p>L'origine des ressources (fonds propres ou apports extérieurs) est identifiée</p>

## Indicateurs associés

- 
- i50** État d'avancement de la réalisation d'un inventaire des sites appartenant au patrimoine historique et naturel
  - i51** Nombre de sites appartenant au patrimoine historique ou naturel valorisés par une signalétique dédiée
  - i52** État d'avancement de la signalisation physique de la ZPNAF
  - i61** Sentiment des 3 intercommunalités et des associations sur l'état d'avancement du travail partenarial sur la circulation douce
  - i62** Nombre d'événements grand public mis en place pour la découverte du territoire
  - i63** Linéaires aménagés pour la découverte du territoire et les modes de circulation doux
  - i64** Avis des EPCI et associations locales concernées par la dimension culturelle du territoire sur la meilleure valorisation des richesses patrimoniales, leur bonne accessibilité, la qualité des contenus signalétiques
- 
- i53** Nombre de projets accompagnés en lien avec la diversification des exploitations
  - i54** Nombre de projets accompagnés spécifiques à la vente directe
  - i55** Nombre d'actions encourageant l'approvisionnement local des restaurations collectives
  - i67** Ratio d'exploitations agricoles diversifiées
  - i68** Part des surfaces destinées à la commercialisation de proximité
  - i69** Nombre de points de vente de produits locaux
  - i70** Nombre d'exploitations approvisionnant des restaurants collectifs sur le territoire
  - i71** Sentiment des agriculteurs et EPCI sur l'existence de circuits de commercialisation organisés sur le territoire
- 
- i58** État d'avancement de l'étude de faisabilité pour la valorisation énergétique de la matière organique sur le territoire des 3 agglomérations
  - i59** Nombre de temps d'échanges collectifs dans le cadre de projets favorisant la valorisation de matière organique pour et dans la production agricole
  - i65** Diversité des sources d'énergie renouvelable disponibles sur le territoire
  - i66** Nombre de points de valorisation de la matière organique à destination des agriculteurs sur le territoire
- 
- i72** Part des parties prenantes ayant communiqué sur la ZPNAF
  - i73** Niveau de connaissance de la ZPNAF du grand public (sous réserve de la possibilité de réaliser un sondage)
  - i74** Niveau de connaissance des parties prenantes sur l'ensemble du programme d'action de la ZPNAF
- 
- i75** Stade d'engagement des actions
  - i76** Sentiment des parties prenantes sur la dynamique de création des projets
  - i77** Avis du comité de suivi de la ZPNAF sur la dynamique de création des projets
- 
- i78** Diversité des structures partenaires impliquées dans le programme d'action
  - i79** Diversité des structures partenaires impliquées par axe
  - i80** Sentiment des pilotes d'actions sur la dynamique de coopération
  - i81** Avis du comité de suivi de la ZPNAF sur la dynamique de coopération entre acteurs
- 
- i82** Nombre d'espaces de discussion et d'échange ayant pour objet la ZPNAF permettant des rencontres régulières entre les acteurs
  - i83** Nombre d'événements rassemblant plusieurs structures partenaires sur des thématiques partagées dans le cadre de la ZPNAF
  - i84** Pourcentage des parties prenantes satisfaites des renseignements et informations reçues dans le cadre du dispositif
- 
- i85** Origine des financements des actions
  - i86** Origine des différents apports extérieurs investis dans le dispositif
  - i87** Sentiment des pilotes des actions sur la pérennité des ressources : visibilité sur les ressources mobilisables
  - i88** Sentiment des pilotes sur le bon calibrage des ressources financières au regard des objectifs ciblés par action
-

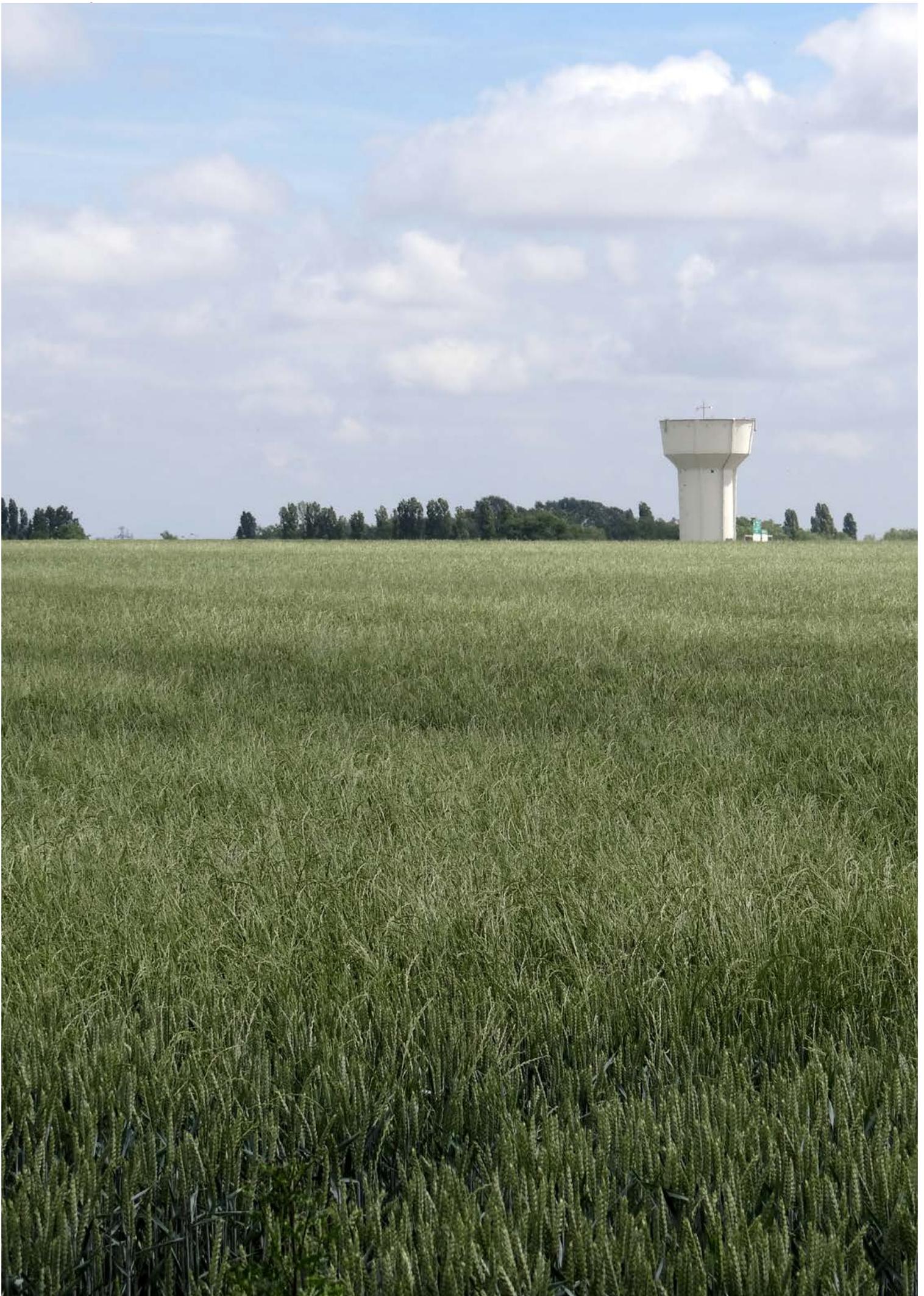


# *La mise en œuvre du dispositif, ses répercussions sur le territoire et ses acteurs*

---

*QUELLE PROGRESSION DANS LA MISE  
EN ŒUVRE DES ACTIONS ET QUELLES  
CONTRIBUTIONS AUX ENJEUX DU TERRITOIRE ?*

Assurer la pérennité de l'agriculture au sein de la ZPNAF	/19
Assurer la pérennité des espaces naturels et forestiers	/39
Développer des liens entre le plateau, les activités et les habitants	/57



# ÉVALUATION DE L'AXE A

## Assurer la pérennité de l'agriculture au sein de la ZPNAF

---

QUELLE PROGRESSION DANS LA MISE  
EN ŒUVRE DES ACTIONS ET QUELLES  
CONTRIBUTIONS POUR ASSURER LA PÉRENNITÉ  
DE L'AGRICULTURE AU SEIN DE LA ZPNAF ?

# Des actions assurent la préservation du foncier agricole et forestier en tant qu'outil de travail et de production

## COMMENT CES ACTIONS CONTRIBUENT AUX ENJEUX DU TERRITOIRE ?

Variable suivie	Valeur 2021 (Valeur 2020)	Objectif	Évolution par rapport à l'année précédente
<b>i11</b> Part de la surface agricole dans la ZPNAF	<b>60% - 2469 ha</b> (60% - 2469 ha)	Stable	=
<b>i12</b> Part de la surface forestière dans la ZPNAF	<b>30,26% - 1245 ha</b> (30,26% - 1245 ha)	Stable	=
<b>i13</b> Part de la surface cultivée à titre précaire dans la ZPNAF	<b>7,65% - 188,90 ha</b> (7,92% - 195,57 ha)	Diminution en deçà de 5,5%	↘
<b>i14</b> Avis des agriculteurs et propriétaires forestiers sur leur capacité à se projeter sur l'ensemble de leur foncier	<b>Possible à 69,23%</b> (69,23 %) <b>Difficile à 23,08%</b> (23,08 %) <b>Impossible à 7,69%</b> (7,69 %) <b>Sans avis à 0%</b> (0 %)	Possible à 80%	=

## COMMENT PROGRESSE LA MISE EN ŒUVRE DE CES ACTIONS ?

Variable suivie	Valeur 2021 (Valeur 2020)	Objectif	Évolution par rapport à l'année précédente	Fiche Action
<b>i01</b> Part de la surface faisant l'objet d'une veille foncière	<b>89%</b> (89%)	<b>95%</b>	<b>=</b>	<b>A1</b>
<b>i02</b> Part des communes ayant signé une convention de veille foncière avec la SAFER	<b>8/16</b> (8/16)	<b>16/16</b>	<b>=</b>	<b>A1</b>

## QUELLES FICHES ACTIONS SONT CONCERNÉES ?

**A1**

Assurer la veille foncière  
de l'ensemble de la  
ZPNAF et organiser la  
maîtrise foncière

**A3**

Réduire la proportion de  
terres exploitées à titre  
précaire

## QUE NOUS DISENT CES CHIFFRES ?

---

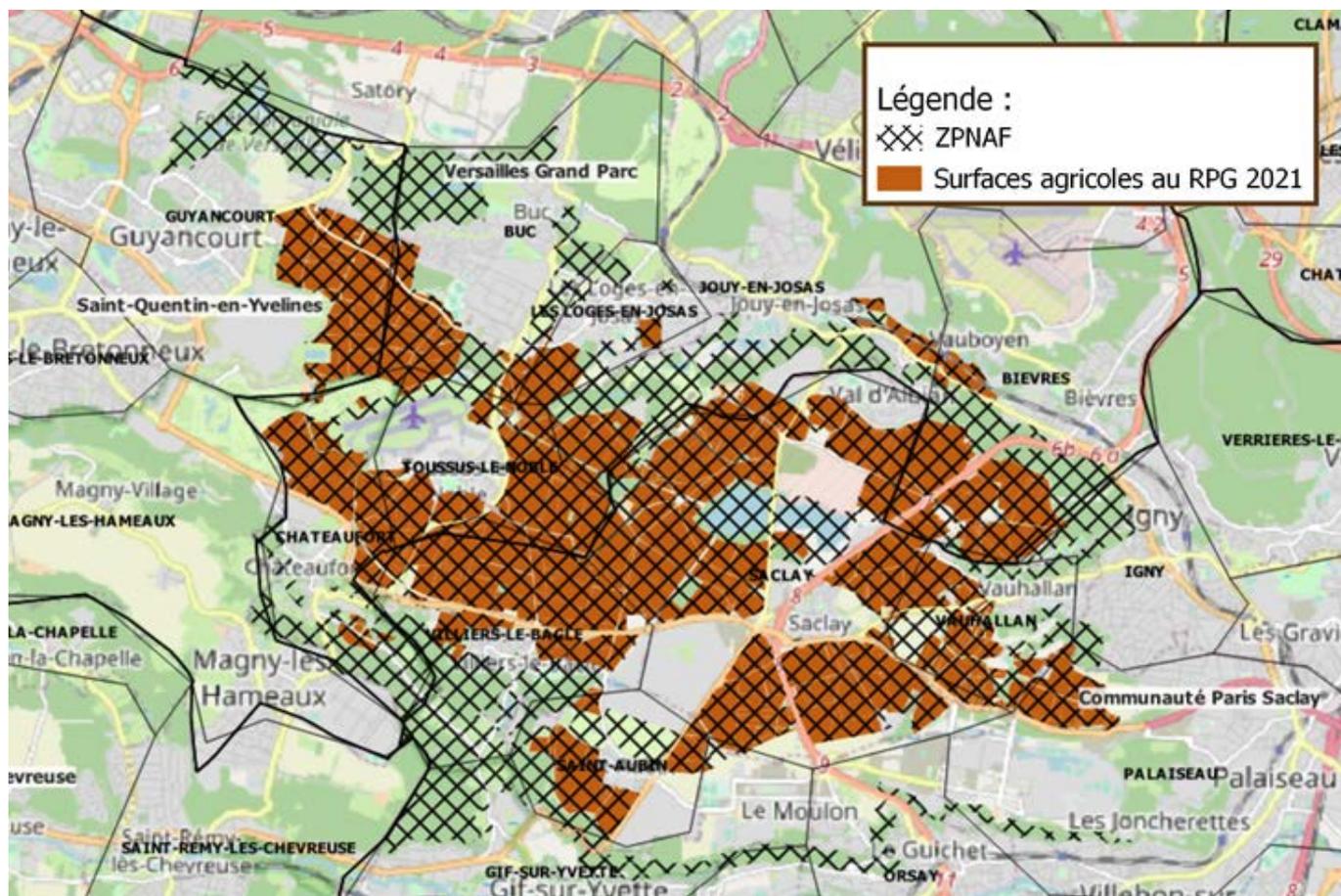
Au-delà de la définition du périmètre de protection des espaces naturels, agricoles et forestiers que constitue la ZPNAF, le programme d'action permet le déploiement d'outils et de projets pour développer et pérenniser ces espaces dans le temps, ainsi que leurs usages.

En 2021, la veille foncière était assurée sur **89%** des surfaces (**i01**) marquant une progression par rapport à la valeur précédant la mise en place du programme d'action (**+ 4%**). Cette veille est permise par le biais de conventions avec la Société d'Aménagement Foncier et d'Etablissement Rural (SAFER) et grâce au droit de préemption établi par les Départements sur les Espaces Naturels Sensibles (ENS). Les espaces ne faisant pas l'objet d'une veille sont ceux hors des périmètres de conventionnement ou de droit de préemption ENS, tels que les golfs. Le mécanisme de veille foncière est ainsi opérationnel sur **100% de la surface des 8 communes ayant une convention de veille foncière avec la SAFER** (sur les 16 communes concernées par la ZPNAF) et partiellement sur toutes les autres communes sauf Guyancourt. Il est à noter que l'ensemble de la Communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc s'inscrit dans ce dispositif, dont 6 communes sont également dans le périmètre de la veille foncière de la ZPNAF. Le Périmètre Régional d'Intervention Foncière mis en œuvre en 1990 par l'Agence des Espaces Verts d'Ile-de-France (AEV d'Ile-de-France) assure la veille foncière sur 13 communes grâce à une convention AEV-SAFER qui couvre partiellement leur territoire. Des perspectives de progression (en surface couverte) de ce dispositif sont toujours possibles.

Avec **2290 ha recensés au registre parcellaire agricole 2021**, la surface agricole utile représente environ **53,6% de la surface totale de la ZPNAF (i11)**, ce qui reste assez proche des **2469 ha** de surfaces agricoles identifiées lors de la définition du périmètre de la ZPNAF. La différence s'explique notamment par certaines cultures non déclarées à la PAC, comme les serres pour le maraîchage et par la présence de parcelles dédiées à l'activité équine. L'objectif visé est la stabilité de ces surfaces agricoles. Le chiffre des surfaces agricoles utiles est néanmoins en baisse, en particulier du fait de l'arrêt de déclaration à la politique agricole commune de certaines surfaces. Ainsi, la voca-

tion agricole de ces surfaces est assurée mais il paraît primordial de veiller à assurer qu'elles puissent continuer à être cultivées. **Il semble important d'établir un compte clair et traçable des calculs de surfaces agricoles consultables par tous pour éviter tout sujet de contestation à l'avenir.** On compte également **30,26%** d'espaces forestiers sur le périmètre de la ZPNAF, soit 1245,16 ha. L'objectif est également que ce chiffre reste stable, de même que pour les espaces naturels (9,74% des espaces, soit 400,84 ha).

La précarité foncière des exploitations agricoles est une problématique prise en compte dans le cadre du programme d'action et est toujours un enjeu d'actualité avec **7,65 %** (188,9 ha) de surfaces cultivées à titre précaire dans la partie agricole de la ZPNAF en 2021 (**i13**). Il n'y a donc pas d'amélioration notable par rapport à 2019 (7,67 %) mais des régularisations sont à venir chez deux agriculteurs. Cela est cohérent avec le fait que 69% des agriculteurs et propriétaires forestiers seulement se disent en pleine capacité de se projeter sur l'ensemble de leur foncier à moyen et long terme (**i14**). L'objectif de diminution des surfaces cultivées à titre précaire en-deçà de 5,5% des surfaces agricoles de la ZPNAF reste donc ambitieux : **il représente un minimum de 50 ha à régulariser d'ici à 2023.**



Surfaces agricoles au RPG en marron en 2021 ; ZPNAF en quadrillé - Ceresco, avril 2023

# Des actions assurent le maintien des conditions favorables au déroulement de l'activité agricole

## COMMENT CES ACTIONS CONTRIBUENT AUX ENJEUX DU TERRITOIRE ?

Variable suivie	Valeur 2021 (Valeur 2020)	Objectif	Évolution par rapport à l'année précédente
<b>i15</b> Nombre de dégradations connues du réseau drainage	6 (8)	0	↘
<b>i16</b> Nombre de points noirs pour la circulation des engins agricoles et forestiers	25 (20)	6	↗
<b>i17</b> Sentiment des agriculteurs sur la prise en compte et la préservation des réseaux hydrauliques	Satisfaisante pour 15,38% (7,69 %) À améliorer pour 38,46% (23,08 %) Insatisfaisante pour 23,08% (38,46 %) Sans avis pour 23,08% (30,77 %)	Satisfaisante pour 25%	↗
<b>i18</b> Sentiment des agriculteurs et forestiers sur la qualité des circulations agricoles	Satisfaisante pour 6,67% (20 %) À améliorer pour 53,33% (53,33 %) Insatisfaisante pour 26,67% (26,67 %) Sans avis pour 13,33% (0 %)	Satisfaisante pour 45%	↘

## COMMENT PROGRESSE LA MISE EN ŒUVRE DE CES ACTIONS ?

Variable suivie	Valeur 2021 (Valeur 2020)	Objectif	Évolution par rapport à l'année précédente	Fiche Action
<b>i03</b> Part des surfaces pour lesquelles l'état du réseau de drainage est suffisamment connu	<b>44,47%</b> (28,72%)	70%	↗	<b>A2</b>
<b>i05</b> Nombre d'actions de sensibilisation sur les fonctionnalités agricoles	11 (10)	6	↗	<b>A5</b>
<b>i06</b> La carte interactive des voies agricoles et des points noirs de circulation fait l'objet d'une mise à jour bisannuelle	Oui (Oui)	Oui	=	
<b>i07</b> Part des communes qui traduisent la carte interactive des voies agricoles et des points noirs de circulation dans le cadre d'aménagements ou de documents d'urbanisme	1/16 (1/16)	5/16	=	<b>A6</b>

## QUELLES FICHES ACTIONS SONT CONCERNÉES ?

**A2**

Réaliser un recensement des réseaux de drainage à l'échelle de la parcelle pour préserver leur fonctionnalité et les valoriser au mieux

**A5**

Capitaliser et diffuser les connaissances sur les fonctionnalités agricoles

**A6**

Améliorer et faciliter la circulation des engins agricoles et forestiers (y compris dans les secteurs en chantier)

## QUE NOUS DISENT CES CHIFFRES ?

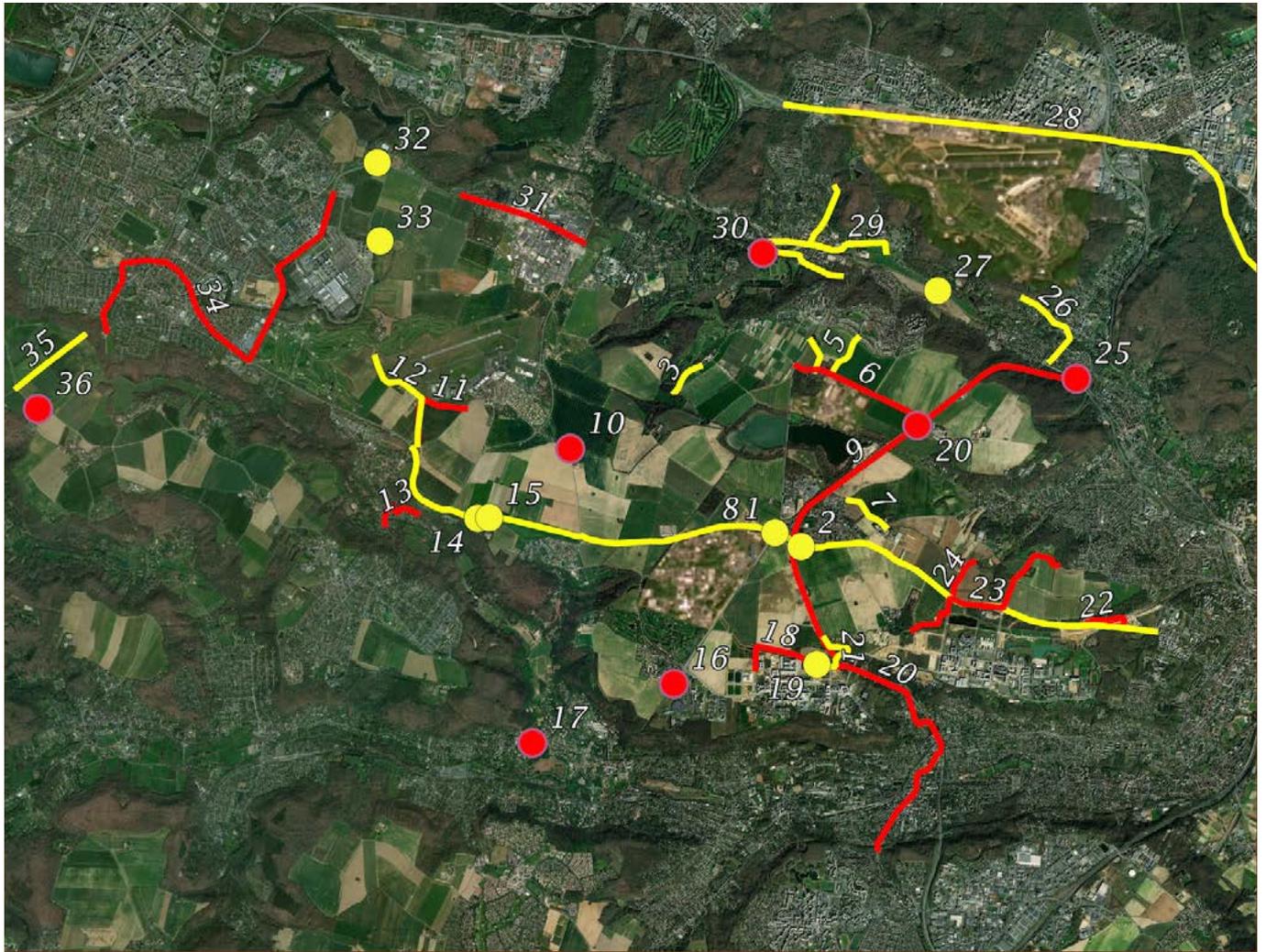
---

Les deux principaux enjeux liés au maintien d'une bonne fonctionnalité des espaces agricoles sur le plateau concernent la préservation des infrastructures hydrauliques (en particulier les drains) et la circulation des engins agricoles.

Les actions prévues sur ces thématiques sont opérationnelles en 2019 et en 2020 et ont permis une réelle avancée en termes de connaissance et d'outils sur le territoire. Le travail de sensibilisation sur les fonctionnalités agricoles a été équivalent en 2021 avec **11 actions de sensibilisation menées par l'association Terre et Cité (i05)**. On note que la crise sanitaire n'a pas empêché de mener ce type d'action, avec plusieurs rencontres organisées entre les acteurs du territoire pour la prise en compte de cet enjeu lors des travaux d'aménagement (services de l'État, élus, EPA PS, agriculteurs...).

Néanmoins, ces enjeux sont toujours très prégnants sur le territoire et amenés à le devenir davantage avec l'intensification des travaux d'aménagement, si des efforts supplémentaires ne sont pas fournis. En effet, concernant les problématiques de circulations agricoles et forestières, **25 points noirs sont recensés en 2021 (i16)** et marquent l'augmentation de difficultés à circuler sur le territoire pour les exploitants. Ceci est dû en partie à une augmentation des travaux, notamment ceux liés à la ligne 18 (Palaiseau et zone de Corbeville par exemple) mais également à une meilleure veille sur ce sujet (les points noirs sont plus finement consignés par Terre et Cité). La carte interactive des points noirs **a continué à être mise à jour régulièrement** d'après les informations transmises par les agriculteurs **(i06)**. Un travail de traduction de cette carte au sein des documents d'urbanisme demeure cependant à réaliser pour **15 des 16 communes (i07)** en 2021, comme en 2019.

Le sentiment sur les circulations agricoles est également variable. La prise en compte de leurs contraintes de circulation dans les travaux reste donc à améliorer : seuls **20%** des agriculteurs et forestiers sont satisfaits de la qualité des circulations agricoles **(i18)**, chiffre aussi bas qu'en 2019. Les agriculteurs sont par ailleurs gênés par la circulation de plus en plus dense, notamment aux heures de pointe, bien que sur ce point les confinements aient accordé un certain répit aux enquêtés.



Carte des points de blocage de circulation agricole sur le plateau de Saclay en novembre 2022 - Terre & Cité

**Légende :**

- Points problématique
  - Blocage
  - Difficultés
- Segments problématique
  - Blocage
  - Difficultés

Concernant le réseau hydraulique, une étude est actuellement conduite par l'EPA Paris-Saclay pour répertorier les drains présents dans les terres agricoles. En 2021, **1098 ha**, soit **44,47 %** de la surface agricole de la ZPNAF, dispose ainsi d'une cartographie du réseau de drainage. Néanmoins, le plus difficile reste à faire : la détection des autres drains est réalisée par un prestataire par photographie aérienne et nécessite l'utilisation d'une technologie qui ne fonctionne que dans des conditions météorologiques spécifiques et n'est pas encore totalement éprouvée. L'EPA envisage de mettre en place un protocole en lien avec des chercheurs d'IPSL et d'INRAE afin d'identifier plus précisément la survenance de conditions favorables. Le projet ne devrait pas être terminé avant 2024.

En 2021, **6 dégradations du réseau de drainage** sont connues et non réparées (**i15**), soit deux de moins qu'en 2021. On observe une augmentation de la satisfaction liée à la prise en compte et préservation des réseaux hydrauliques (**+7% - i17**). Globalement, les agriculteurs ont le sentiment que les réseaux hydrauliques ne sont toujours pas suffisamment considérés dans les travaux d'aménagement. Ils sont en revanche en général satisfaits de l'entretien du réseau des étangs et rigoles par les syndicats et notent en outre une amélioration avec le temps depuis la création de deux syndicats distincts, le SIAHVY et le SIAVB. Ce sujet est perçu de manière très variable en fonction de la présence de parcelles drainées dans l'exploitation de l'agriculteur interrogé et de sa proximité avec les zones de travaux.



Chantier sur le plateau de Saclay : Problèmes de drains 02/2021 ©Terre & Cité

# Des actions encouragent le maintien et le renouvellement des acteurs agricoles sur le territoire

## COMMENT CES ACTIONS CONTRIBUENT AUX ENJEUX DU TERRITOIRE ?

Variable suivie	Valeur 2021 (Valeur 2020)	Objectif	Évolution par rapport à l'année précédente
<b>i19</b> Nombre de nouveaux agriculteurs installés sur le territoire	1 (1)	3 (cumulatif)	=
<b>i20</b> Sentiment des exploitants récemment installés sur la qualité des accompagnements à l'installation sur le territoire	Satisfaits à 100% (Satisfaits à 100%)	Satisfaits à 70%	=
<b>i21</b> Nombre d'exploitations agricoles cultivant des parcelles dans le périmètre de la ZPNAF et ayant leur siège sur le plateau de Saclay	13 (13)	16	=
<b>i22</b> Nombre d'exploitations prévues à la transmission sans repreneur identifié à ce jour	1/4 (1/4)	0	=
<b>i23</b> Nombre de logements agricoles mis à disposition pour des agriculteurs ou salariés agricoles permanents et saisonniers	36 (29)	40	↗
<b>i24</b> Nombre d'emplois agricoles	149 (146)	155	↗
<b>i25</b> Sentiment des agriculteurs sur la capacité d'embauche de salariés agricole	Très facile pour 0% (7,69 %) Facile pour 7,69% (7,69 %) Difficile pour 53,85% (69,23 %) Très difficile pour 23,08% (7,69 %) Sans avis pour 15,38% (7,69 %)	Facile + Très facile ≥ 22 %	↗

## COMMENT PROGRESSE LA MISE EN ŒUVRE DE CES ACTIONS ?

Variable suivie	Valeur 2021 (Valeur 2020)	Objectif	Évolution par rapport à l'année précédente	Fiche Action
<b>i04</b> Nombre d'agriculteurs accompagnés pour une installation sur le territoire de la ZPNAF	<b>2</b> (3)	<b>3</b>	↘	<b>A4</b>
<b>i08</b> Nombre de temps d'échange informant les agriculteurs des dispositifs d'aide à l'emploi	<b>0</b> (0)	<b>3</b>	=	<b>A7</b>
<b>i09</b> Nombre de temps d'échange collectifs sur le développement de logements agricoles	<b>1</b> (1)	<b>3</b>	=	<b>A8</b>

## QUELLES FICHES ACTIONS SONT CONCERNÉES ?

**A4**Favoriser l'installation des  
jeunes agriculteurs**A7**Informers les agriculteurs  
sur les dispositifs d'aide à  
l'emploi**A8**Identifier les potentialités  
de développement de  
logements agricoles  
(création, mutualisation  
de l'existant, etc.)

## QUE NOUS DISENT CES CHIFFRES ?

---

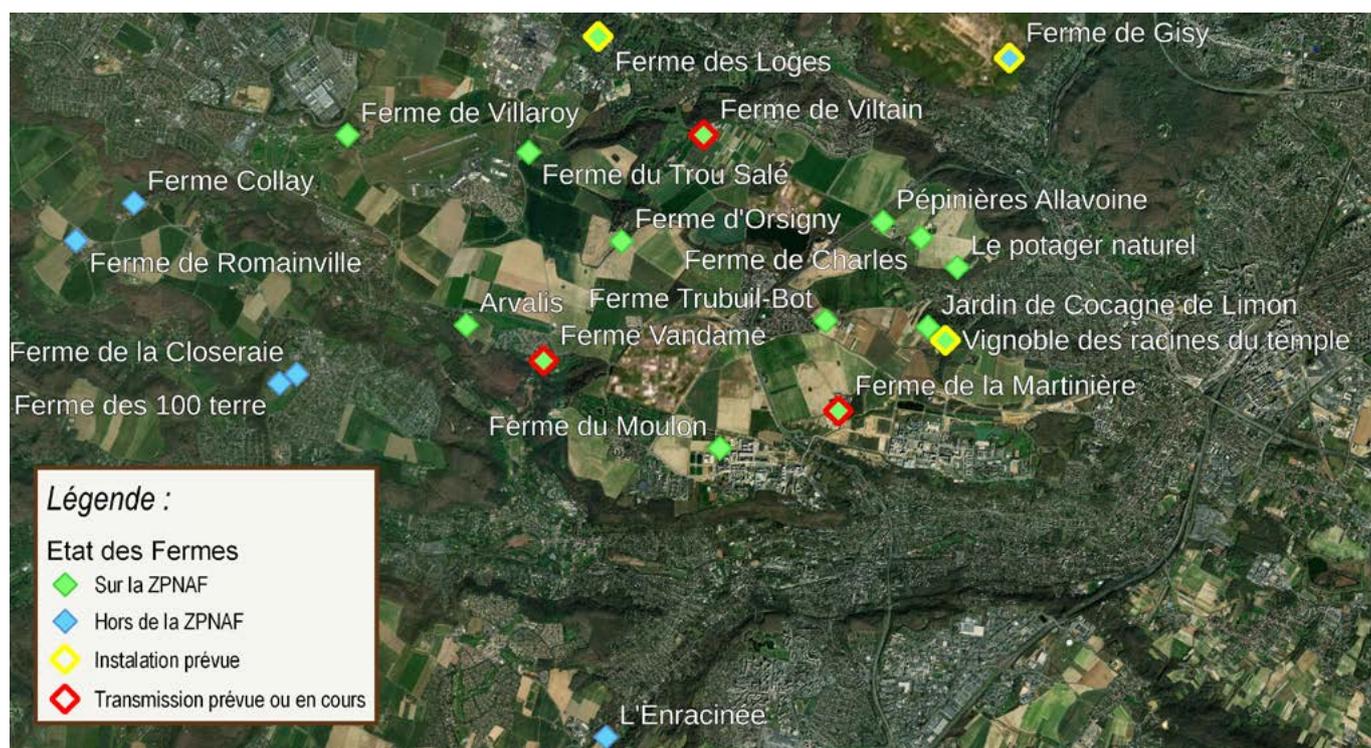
Seule une des 13 exploitations agricoles cultivant au sein de la ZPNAF et ayant son siège d'exploitation dans le périmètre d'étude est sans repreneur identifié, sur 4 exploitations prévues à la transmission dans les 5 à 10 prochaines années (**i22**).

En 2021, **un agriculteur s'est installé sur le territoire (i19)** dans le cadre d'une reprise d'exploitation et **2 nouvelles installations sont en cours (i04)**. C'est un résultat encourageant au regard des objectifs visés (3 nouveaux exploitants à l'horizon 2023). Le rôle des collectivités apparaît comme décisif dans ces installations. En effet, il s'agit majoritairement de projets d'impulsion communale. Des projets d'installation, en marge du périmètre de la ZPNAF sont également en cours et les différentes structures d'accompagnement (GAB, Terre et Cité, Les Champs des Possibles...) sont mobilisées auprès des porteurs de projet.

On dénombre **149 emplois agricoles** (en ETP) sur le territoire en 2021 (**i24**), marquant une relative stabilité depuis 2019. En effet l'absence de mise en œuvre d'action spécifique (**i08**) et les difficultés pour le recrutement de salariés éprouvées par près de **80%** des agriculteurs (**i25**) n'annonçaient aucune évolution. Un objectif de 155 ETP est pourtant visé à l'horizon 2023.

Les agriculteurs constatent notamment la problématique du logement de leurs employés, entretenue par des loyers élevés au regard des montants moyens des salaires du secteur, ainsi que par la difficulté à se déplacer sur le territoire (et donc la nécessité d'habiter à proximité de son lieu de travail). Il y a également un manque de disponibilité de main-d'œuvre qualifiée, donc un enjeu de formation. La manière d'aborder la question du logement agricole sur le territoire est innovante (implication de la MSA, des communes, de bailleurs sociaux et autres acteurs pour la mise en place d'un programme de logement social agricole) et pourrait faire référence en Île-de-France. En 2021, **seul un temps d'échange collectif sur le développement des logements agricoles s'est déroulé**. En effet, cette année-là, le premier projet envisagé n'a pu être poursuivi et la crise sani-

taire a freiné l'avancée de ce sujet. Il n'y a ainsi eu qu'une seule réunion également en 2020 avec les promoteurs, l'EPA, la Communauté d'agglomération Paris Saclay, la Caisse des Dépôts et Consignations, la Chambre régionale d'agriculture et Terre & Cité, à la sous-préfecture de l'Essonne (**i09**). On note une augmentation, avec désormais **36 logements agricoles** qui sont déjà mis à disposition pour des salariés agricoles permanents et saisonniers (**i23**) par les agriculteurs qui les embauchent (et une commune). Cette évolution ne semble pas être structurelle et parmi ces logements, 3 sont des mobil-homes utilisables uniquement en période estivale par des saisonniers



Carte des fermes du plateau de Saclay en novembre 2022 - Terre & Cité

# Des actions assurent l'accompagnement des agriculteurs dans l'évolution de leur exploitation et pour une meilleure prise en compte de l'environnement

## COMMENT CES ACTIONS CONTRIBUENT AUX ENJEUX DU TERRITOIRE ?

Variable suivie	Valeur 2021 (Valeur 2020)	Objectif	Évolution par rapport à l'année précédente
<b>i26</b> Ratio d'exploitations engagées dans un label ou un signe de qualité reconnu en matière de préservation de l'environnement	<b>30,77%</b> (30,77%)	<b>45%</b>	<b>=</b>
<b>i27</b> Ratio d'exploitations ayant des pratiques favorables à la vie des écosystèmes	<b>76,92%</b> (61,54%)	<b>75%</b>	<b>↗</b>
<b>i28</b> Sentiment des agriculteurs sur leur bon accompagnement et conseil thématique	<b>Satisfaisant pour 61,54%</b> (69,23 %) <b>À améliorer pour 38,46%</b> (15,38 %) <b>Insatisfaisant pour 0%</b> (0 %) <b>Sans avis pour 0%</b> (15,38 %)	<b>Satisfaisant (80%)</b>	<b>↘</b>
<b>i47</b> Part des agriculteurs fortement impactés par les attaques d'espèces susceptibles d'occasionner des dégâts	<b>76,92%</b> (46,15%)	<b>35%</b>	<b>↗</b>

## COMMENT PROGRESSE LA MISE EN ŒUVRE DE CES ACTIONS ?

Variable suivie	Valeur 2021 (Valeur 2020)	Objectif	Évolution par rapport à l'année précédente	Fiche Action
<b>i10</b> Nombre de temps d'échange collectifs proposés sur des thématiques environnementales	0 (0)	2	=	<b>A9</b>
<b>i38</b> Nombre de temps de travail organisés avec les agriculteurs sur la lutte contre les espèces susceptibles d'occasionner des dégâts	3 (1)	3	↗	<b>B16</b>
<b>i56</b> Nombre de temps d'échange collectifs associant acteurs de la recherche et autres acteurs du territoire	11 (2)	8	↗	<b>C23</b>
<b>i57</b> Répartition des thématiques présentes dans les projets de recherche	6/6 Agronomie, Alimentation, Biodiversité, Climat, Déchets/Recyclage, Paysage/Cadre de vie  (6/6)	6/6	=	

## QUELLES FICHES ACTIONS SONT CONCERNÉES ?

**A9**

Mettre en place un conseil technique auprès des agriculteurs sur les différentes thématiques environnementales

**B16**

Accompagner les agriculteurs dans la lutte contre les nuisibles

**C23**

Promouvoir les interactions recherche - acteurs locaux afin de répondre aux enjeux croisés agricoles et environnementaux du plateau de Saclay

## QUE NOUS DISENT CES CHIFFRES ?

---

En 2021, **30,77%** des exploitations étaient toujours engagées dans un label ou un signe de qualité reconnu en matière de préservation de l'environnement (**i26**). Ce nombre n'a pas évolué, mais une exploitation a initié la conversion de ses surfaces à l'agriculture biologique. En tout, ce sont **76,92%** des agriculteurs qui disaient avoir déployé des pratiques favorables à la vie des écosystèmes, comme la lutte intégrée ou l'agriculture de précision.

Aucun temps d'échange collectif n'a été proposé aux agriculteurs du territoire sur des thématiques environnementales par la Chambre d'Agriculture (pilote de l'action A9) depuis la première année de l'évaluation (**i10**). Cette action a fait l'objet de difficultés de mise en place de la part de son pilote, pourtant **61,54%** des agriculteurs étaient globalement satisfaits de leur accompagnement en 2021, en baisse de 7% par rapport à 2020. Nous expliquons ce résultat par l'accompagnement offert par d'autres structures que celles désignées dans le programme d'action comme des conseillers privés et industriels, les CETA, les coopératives, le GAB IDF, les chercheurs et certaines structures associatives comme Terre et Cité (**i28**). Les agriculteurs se sentent donc bien intégrés dans des réseaux collectifs.

Le nombre d'agriculteurs fortement impactés par les attaques d'espèces susceptibles d'occasionner des dégâts (ESOD) est en très forte augmentation : **76,92% en 2021** contre **46,15% en 2020** (**i47**). Ce sont particulièrement les corvidés et pigeons qui diminuent chaque année la rentabilité des activités agricoles du plateau. Au regard de cette évolution, l'objectif d'arriver à **35 %** d'agriculteurs fortement impacté semble très difficile à atteindre. Ce sujet préoccupant met en question, à terme, la pérennité de la ZPNAF. Les agriculteurs n'ont plus la possibilité de cultiver certaines cultures sur le plateau de Saclay, notamment les légumineuses. Trois temps d'échange avec les agriculteurs, ont permis de partager sur les dégâts constatés et les leviers potentiels (**i38**).

Enfin, les acteurs de la recherche ont continué à être associés, avec **2 temps d'échange collectifs** réunissant chercheurs et autres acteurs du territoire (**i56**). On note une nette diminution par rapport à 2019 qui traduit l'impact de la crise sanitaire sur

l'organisation de ces événements. L'animation d'une démarche de Living Lab a permis la majorité des échanges, et structure les liens avec le monde de la recherche sur le territoire. De plus, l'ensemble des 6 thématiques Agronomie, Alimentation, Biodiversité, Climat, Déchets/Recyclage, Paysage/Cadre de vie sont toujours présentes dans les projets de recherche (**i57**).





# **ÉVALUATION DE L'AXE B**

## **Assurer la pérennité des espaces naturels et forestiers**

---

QUELLE PROGRESSION DANS LA MISE EN  
ŒUVRE ET QUELLES CONTRIBUTIONS POUR  
ASSURER LA PÉRENNITÉ DES ESPACES  
NATURELS ET FORESTIERS EN ZPNAF ?

## Des actions assurent la qualité et la bonne gestion du réseau hydraulique

### COMMENT CES ACTIONS CONTRIBUENT AUX ENJEUX DU TERRITOIRE ?

Variable suivie	Valeur 2021 (Valeur 2020)	Objectif	Évolution par rapport à l'année précédente
<b>i41</b> L'état des lieux de la qualité du réseau hydraulique dans son ensemble fait l'objet d'un suivi annuel	<b>Oui</b> (Oui)	<b>Oui</b>	<b>=</b>
<b>i42</b> Surfaces de milieux humides sur le territoire	<b>227,6ha</b> (227,6 ha)	<b>147,44 ha</b>	<b>=</b>
<b>i43</b> Linéaires de cours d'eau ayant fait l'objet d'une restauration pour renaturation	<b>3,12 km</b> (2,09 km)	<b>3,5 km</b> <b>(cumulatif)</b>	<b>↗</b>
<b>i44</b> Superficie de zones humides ayant fait l'objet d'une restauration pour renaturation	<b>5 ha</b> (4,70 ha)	<b>4 ha</b>	<b>↗</b>

## COMMENT PROGRESSE LA MISE EN ŒUVRE DE CES ACTIONS ?

Variable suivie	Valeur 2021 (Valeur 2020)	Objectif	Évolution par rapport à l'année précédente	Fiche Action
<b>i32</b> Nombre d'actions de sensibilisation aux milieux humides	15 (2)	7	↗	<b>B12</b>
<b>i33</b> Nombre de mouillères conventionnées pour la préservation de l'étoile d'eau	5 (5)	à définir lors de la prochaine campagne	=	
<b>i34</b> Nombre d'actions de renaturation et de restauration des cours d'eau mises en place	6 (5)	5	↗	<b>B13</b>
<b>i35</b> Nombre d'aménagements hydrauliques mis en place permettant la réduction du risque d'inondation	3 (1)	3 (cumulatif)	↗	<b>B14</b>
<b>i36</b> Surfaces imperméabilisées en ZPNAF	0,59% - 24,236 ha (0,31 % - 12,08 ha)	Stable (ou en diminution)	=	
<b>i37</b> Nombre d'avis rendus sur un projet d'aménagement impactant une zone humide	1 (2)	5	↘	<b>B15</b>

## QUELLES FICHES ACTIONS SONT CONCERNÉES ?

**B12**

Mettre en œuvre des actions de préservation et d'extension de la biodiversité autour des zones humides (mares, mouillères, etc.)

**B13**

Atteinte du bon état des cours d'eau

**B14**

Adaptation face au risque d'inondation, gestion en temps réel des crues et maîtrise des ruissellements

**B15**

Protection et conservation des zones humides (ZH) à travers les PLU et les permis de construire

## QUE NOUS DISENT CES CHIFFRES ?

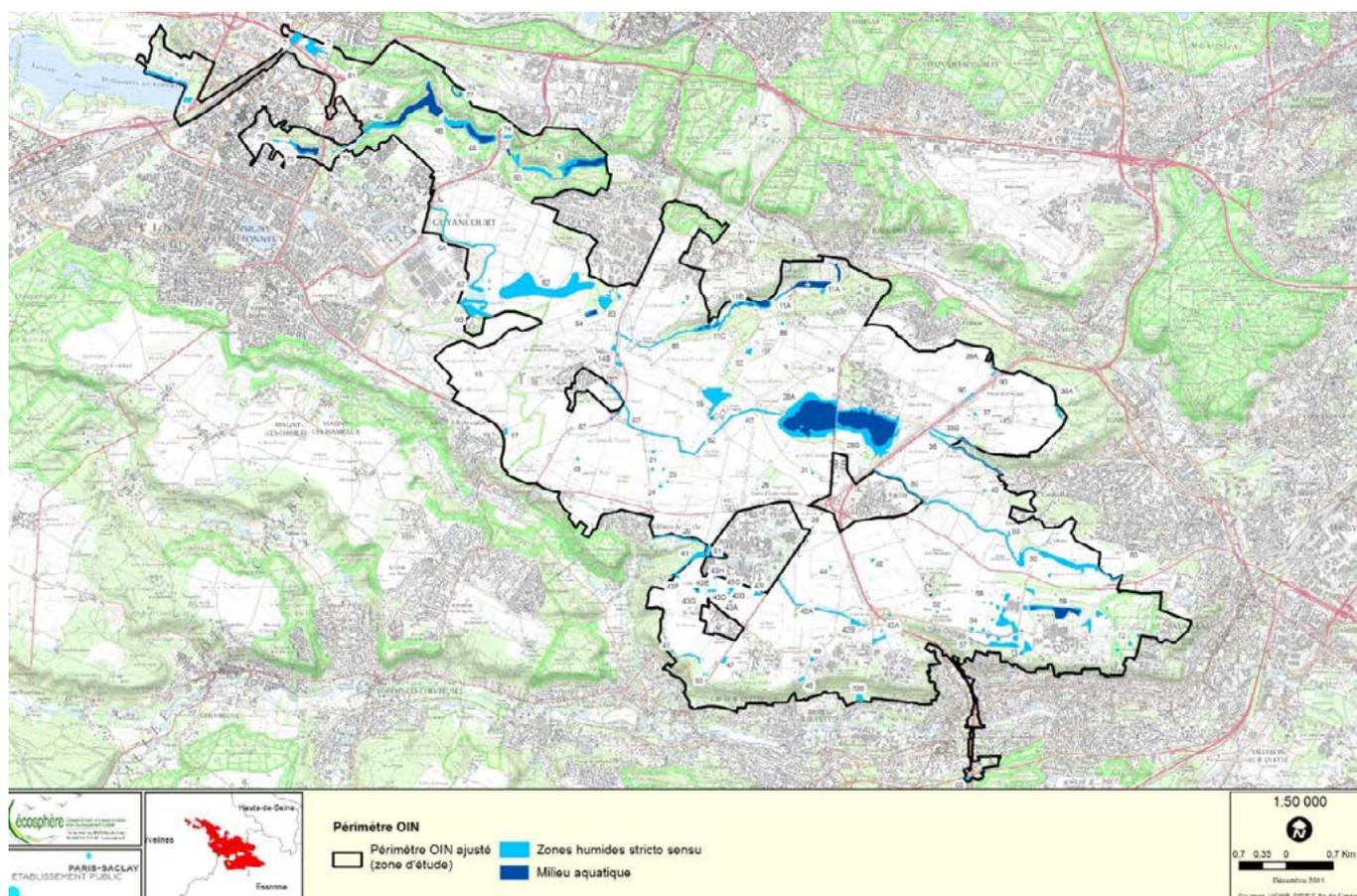
---

Sur le plan hydraulique, le territoire de la ZPNAF est réparti sur 2 bassins versants : celui de l'Yvette au sud et celui de la Bièvre au nord. Le bassin versant de la Bièvre est géré par le SMBVB (syndicat mixte du bassin versant de la Bièvre) et celui de l'Yvette fait partie du bassin de l'Orge, géré par le SAGE Orge-Yvette. La majeure partie du territoire est sur le bassin versant de la Bièvre.

À une échelle plus fine, deux syndicats de rivières assurent la gestion du réseau hydraulique : le SIAVB (Syndicat Intercommunal de l'Amont de la Vallée de la Bièvre), qui gère donc une majeure partie des cours d'eau du territoire de la ZPNAF, et le SIAHVY (Syndicat Intercommunal pour l'aménagement hydraulique de la vallée de l'Yvette). Jusqu'en 2018, un troisième syndicat était présent sur le plateau de Saclay, le SYB (Syndicat de l'Yvette et de la Bièvre), qui gérait notamment l'entretien des rigoles (cours d'eau creusés sur le plateau de Saclay pour acheminer le surplus d'eau au château de Versailles au XVII<sup>e</sup> siècle). Après sa dissolution, les SIAVB et le SIAHVY ont chacun récupéré la responsabilité des rigoles présentes sur leur territoire d'action. Chacun des syndicats a eu besoin d'un temps d'adaptation différent pour appréhender ces nouveaux cours d'eau.

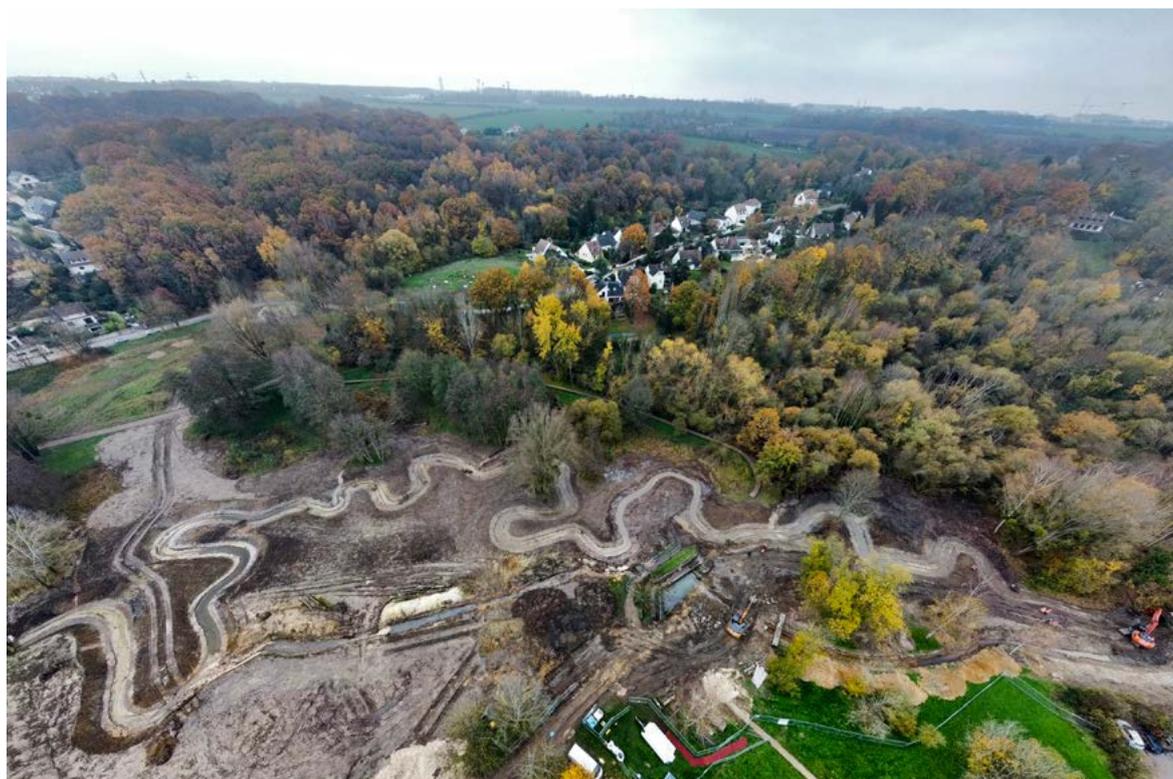
Les milieux humides sur le territoire (mares, étangs, rigoles) représentent **227,6 ha (i42)**, un chiffre qui a été modifié depuis la publication du rapport 2019 en raison d'un accès à des données plus complètes couvrant la totalité du territoire de la ZPNAF. L'ancienneté de ces données (issues d'un diagnostic datant de 2012-2013) ne permet toutefois pas de conclure sur une éventuelle évolution des milieux humides du territoire. Pour ces raisons, et sauf à disposer pour la suite d'un état des lieux harmonisé des zones humides du territoire, cet indicateur ne mérite pas d'être préservé pour les prochaines campagnes.

En 2021, un seul avis a été rendu par les syndicats de rivières et de bassin sur les projets d'aménagement impactant des zones humides (**i37**) dans le cadre d'instruction de dossiers « Loi sur l'Eau » (à savoir pour des zones humides de plus de 1000 m<sup>2</sup>). Le recensement des avis rendus sur des projets impactant des zones humides plus petites demande un travail poussé et les données pour y parvenir sont difficilement accessibles. Dans l'idéal, ce chiffre doit tendre vers le nul dès lors que la méthode « Éviter, Réduire, Compenser » (ERC) est appliquée (la compensation n'intervenant qu'en dernier recours).



Zones humides identifiées sur le territoire de l'OIN - Février 2012 © EPA Paris-Saclay

Il est par ailleurs attendu une stricte vigilance à l'égard des surfaces imperméabilisées au sein de la ZPNAF qui représentent **0,59%** de la surface totale de la ZPNAF, soit **24,4 ha en 2021 (i36)** ce sont majoritairement des bâtiments nécessaires aux activités agricoles, des bâtiments historiques ou des habitations pré-existants à la ZPNAF). Ce chiffre est différent de celui indiqué en 2019 car un recensement plus fin des surfaces imperméabilisées a été effectué en 2021. Ces surfaces doivent tendre vers les principes du Zéro Artificialisation Nette (ZAN). Du fait du périmètre de la ZPNAF, cette préconisation concerne effectivement des bâtiments agricoles, mais il peut aussi s'agir des infrastructures qui permettent de les relier. Cet indicateur n'est donc pas censé évoluer, sauf pour traduire un soutien de l'activité agricole, mais dans cette optique, il invite à se pencher sur d'éventuels bâtiments existants pouvant accueillir de nouveaux usages agricoles, ou bien à justifier le besoin d'artificialiser des terres pour soutenir l'agriculture du plateau. Un inventaire des espaces en friche ou déjà artificialisés serait dans cette optique souhaitable afin de suivre finement l'évolution de l'occupation des sols et de faciliter la mise en œuvre de la requalification ou densification d'espaces déjà urbanisés.



L'état actuel des indicateurs reflète une mobilisation continue des deux syndicats de rivières en faveur de la restauration et de la renaturation des cours d'eau. **Une à deux actions par an ont été conduites sur cette thématique, avec 6 actions au total depuis 2019** réparties équitablement en nombre entre les deux syndicats, ce qui permet de dépasser l'objectif cumulatif des **5 actions (i34)**. Les actions du SIAVB s'inscrivent plus largement dans le cadre des actions voulues par le SMBVB, notamment en ce qui concerne la réouverture de la Bièvre sur plusieurs portions (que ce soit aux abords du Plateau comme plus en amont ou en aval). Cette réouverture se fait dans le cadre du Contrat Eau de la Bièvre signé en 2017 par plusieurs acteurs du territoire. Le SIAHVY a lancé des chantiers en 2020, de réouverture (rigole de Corbeville) et de renaturation (Yvette au niveau de la fac d'Orsay), dont certains achevés en 2021.



Reméandrage du ru de Vauhallan, 2022 - © SIAVB

Deux aménagements hydrauliques pour réduire le risque d'inondation (**i35**) ont été mis en place en 2020 par le SIAVB. Cette différence entre le SIAVB et le SIAHVY peut s'expliquer par le fait que le périmètre d'action de ce dernier dans la ZPNAF est bien moindre que celui du SIAVB. Plus généralement, les syndicats veillent à mesurer les variations de niveau d'eau et à gérer l'écoulement dans les bassins en tant que de besoin. L'objectif de 3 aménagements à l'horizon 2023 semble donc ambitieux, mais réalisable. L'implication des communes, en appui aux syndicats de rivière, est jugée indispensable à la bonne atteinte de ces objectifs au travers leurs actions complémentaires destinées à contrôler et limiter en amont le ruissellement.



Vasière et roselière - Étangs de Saclay, 2022 - © SIAVB

Enfin, en 2021, le nombre d'actions de sensibilisation aux milieux humides (**i32**) a fortement augmenté par rapport à l'année précédente impactée par les restrictions sanitaires. Il atteint un nombre de **15 actions**, c'est à dire légèrement plus du double de l'objectif fixé à 7 actions par an. Parmi les principaux acteurs ayant organisé ce type d'actions, on note le SMBVB, par exemple dans le cadre des classes d'eau, et le duo ADER-Syndicat d'initiative de Vauhallan qui restent deux acteurs incontournables sur le sujet.



## Des actions assurent la bonne gestion et la valorisation des milieux forestiers

COMMENT CES ACTIONS CONTRIBUENT AUX ENJEUX DU TERRITOIRE ?

Variable suivie	Valeur 2021 (Valeur 2020)	Objectif	Évolution par rapport à l'année précédente
<b>i48</b> Date de la dernière réalisation d'un état des lieux de la gestion durable des forêts sur le territoire	Réalisé en XXXX (Réalisé en XXX)	Renouveler l'état des lieux tous les 15 ans	=
<b>i49</b> Part des surfaces forestières en gestion durable	52,10% - 638,70 ha (52,10% - 638,70 ha)	75%	=

## COMMENT PROGRESSE LA MISE EN ŒUVRE DE CES ACTIONS ?

Variable suivie	Valeur 2021 (Valeur 2020)	Objectif	Évolution par rapport à l'année précédente	Fiche Action
<b>i39</b> Nombre de documents de gestion durable de la forêt privée sur le territoire	1 (1)	2	=	<b>B17</b>
<b>i60</b> Nombre d'actions de sensibilisation aux fonctions de la forêt et à la nécessité de la gérer	0 (0)	2	=	<b>C26</b>

## QUELLES FICHES ACTIONS SONT CONCERNÉES ?

**B17**

Valoriser au mieux les milieux forestiers

**C26**

Sensibiliser les habitants aux fonctions de la forêt et à sa gestion

## QUE NOUS DISENT CES CHIFFRES ?

---

La gestion et la valorisation des milieux forestiers reste une thématique complexe sur le territoire et pour laquelle il est difficile d'obtenir des informations complètes. L'évolution des indicateurs de cette thématique reflète avant tout une précision accrue dans les méthodes de collecte davantage qu'une dynamique de changement. Bien qu'un état des lieux ait été réalisé au préalable du programme d'action de la ZPNAF (**i48**), la nécessité d'une étude approfondie sur les qualités écologiques des milieux forestiers de la ZPNAF et la durabilité de la gestion qui y est pratiquée est toujours d'actualité. Suite à nos recherches sur cette thématique, il s'avère que son actualisation régulière est particulièrement nécessaire, remettant en question l'objectif initial d'un renouvellement tous les 15 ans au profit d'une fréquence plus réduite.

Le rythme des actions de sensibilisation aux fonctions de la forêt et à la nécessité de la gérer (**i60**) n'a pas suivi l'intensification attendue lors de la première campagne d'évaluation. Si la crise sanitaire a contribué à limiter les animations sur le territoire, le manque de ressources de l'ONF pour s'investir sur de tels projets en est la principale cause (un projet LEADER de ce type a dû être abandonné pour ces mêmes raisons).

En matière de durabilité des pratiques de gestion forestière, **52,10% des surfaces** (638,70 ha) sont gérées durablement sur le territoire (**i49**). La différence qui peut s'observer avec le rapport 2019 est liée à un accès à des données plus précises sur ces étendues. Le caractère "public" a été précisé et recouvre toutes les forêts gérées par l'ONF (communales, départementales et domaniales). Ce chiffre gagnerait à être davantage précisé lors de prochaines campagnes, notamment par le biais d'un nécessaire état des lieux des forêts du territoire. La modification du nombre de documents de gestion durable de la forêt sur le territoire (**i39**) par rapport au précédent rapport est ainsi à attribuer à une erreur dans les données fournies par le CRPF lors de la campagne 2019 quant au statut d'un boisement ayant changé de propriétaire. Un seul document



## Des actions valorisent les richesses faunistiques et floristiques du territoire

### COMMENT CES ACTIONS CONTRIBUENT AUX ENJEUX DU TERRITOIRE ?

Variable suivie	Valeur 2021 (Valeur 2020)	Objectif	Évolution par rapport à l'année précédente
<b>i40</b> État d'avancement de la mise en place de l'observatoire photographique des paysages	<b>Projet abandonné</b> (Projet abandonné)	<b>En cours</b>	
<b>i45</b> État d'avancement de la réalisation d'un état des lieux de la faune et de la flore sur le territoire	<b>En cours</b> (En cours)	<b>En cours pour les trois communautés d'agglomération concernées</b>	<b>=</b>
<b>i46</b> L'inventaire ornithologique sur les étangs de Saclay fait l'objet d'un suivi annuel	<b>Oui</b> (Oui)	<b>Oui</b>	<b>=</b>

## COMMENT PROGRESSE LA MISE EN ŒUVRE DE CES ACTIONS ?

Variable suivie	Valeur 2021 (Valeur 2020)	Objectif	Évolution par rapport à l'année précédente	Fiche Action
<b>i29</b> État d'avancement de la réalisation de l'inventaire des continuités écologiques existantes et à restaurer	<b>En cours</b> (En cours)	<b>Réalisé par les 4 acteurs concernés</b>	<b>=</b>	
<b>i30</b> Nombre de temps d'échange collectifs ayant pour objet la continuité des corridors écologiques à l'échelle intercommunale	<b>21</b> (8)	<b>5</b>	<b>↗</b>	<b>B10</b>
<b>i31</b> L'observatoire ornithologique sur l'Étang-Vieux de Saclay est fonctionnel	<b>Oui</b> (Non)	<b>Oui</b>	<b>↗</b>	<b>B11</b>

## QUELLES FICHES ACTIONS SONT CONCERNÉES ?

**B10**

Identifier et restaurer les espaces stratégiques pour les continuités naturelles en ZPNAF

**B11**

Création d'un observatoire ornithologique sur l'Étang-Vieux de Saclay

**B18**

Création d'un observatoire photographique des paysages de la ZPNAF du plateau de Saclay

## QUE NOUS DISENT CES CHIFFRES ?

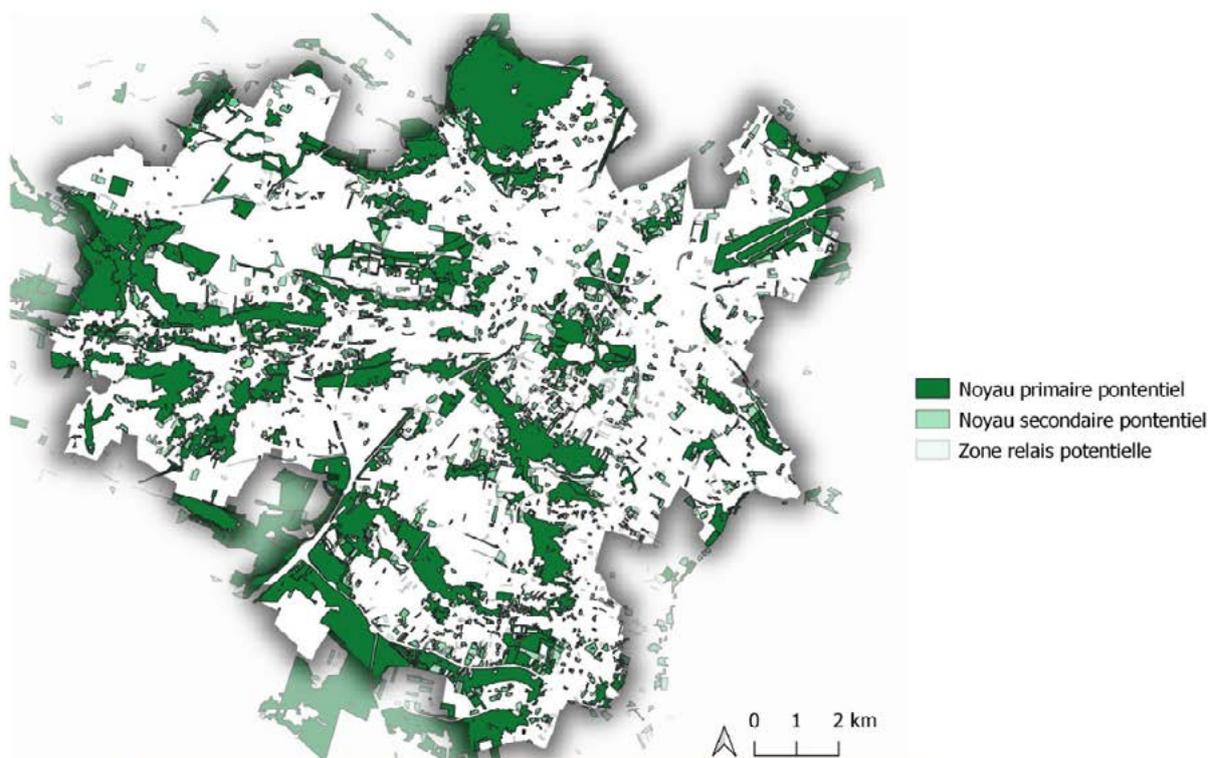
---

Les variables et les objectifs fixés concernant les richesses faunistiques et floristiques reflètent encore le **besoin d'une meilleure connaissance de l'état des continuités écologiques existantes et à restaurer à travers la réalisation d'un inventaire uniforme sur l'ensemble du territoire environnant la ZPNAF (i29)**, ainsi que de **l'état de la faune et de la flore (i45)** dont l'avancement est inégal chez les acteurs concernés. Si des études sont bien engagées sur cette thématique par chacune des structures, l'hétérogénéité des démarches (ex. atlas de la biodiversité, projet de plantation de haies) et des temporalités ne facilitera pas la mise à disposition de données cohérentes et exploitables à l'échelle du territoire d'étude. Une telle vision actualisée reste indispensable dans le but d'une meilleure appréciation des enjeux et des actions à réaliser pour améliorer la qualité des écosystèmes du territoire. Ce phénomène illustre par ailleurs la nécessité d'une meilleure coordination des acteurs sur cette thématique, voire sa récupération par un acteur unique et davantage centré sur le territoire.

Cette thématique permet toutefois d'apprécier la dynamique encourageante d'actions très ponctuelles dans le temps et/ou d'actions portées par un acteur unique. C'est le cas des temps d'**échange collectifs sur la continuité des corridors écologiques à l'échelle intercommunale (i30)** dont l'indicateur a largement dépassé les objectifs fixés en atteignant un total de **21 en 2021** (pour un objectif de 5 par an). Cette donnée est toutefois à relativiser, car ce nombre important est probablement lié à la communication d'informations plus complètes de la part d'un syndicat de bassin. En effet, la collecte de données est soumise à la réponse des acteurs interrogés et l'un d'eux a apporté pour les campagnes d'évaluation 2020 et 2021 des informations que nous n'avions pas eues en 2019. Les inventaires ornithologiques sur les étangs de Saclay font par ailleurs toujours l'objet d'**un suivi très régulier**, allant même au-delà d'une fréquence mensuelle (**i46**), dépassant ainsi l'objectif souhaité.

Si l'observatoire ornithologique de l'Étang-Vieux de Saclay (**i31**) a bien été inauguré en septembre 2021, celui-ci ne peut pas encore être considéré comme "fonctionnel" d'après les attentes des participants aux ateliers. Ces derniers avaient en effet insisté sur l'importance de son accessibilité par des mobilités douces et la nécessité d'aménagements dédiés pour les soutenir, ce qui n'est pas encore constaté sur le site.

Enfin, faute de financements trouvés, **l'action de mise en place de l'observatoire photographique des paysages pilotée par le CAUE 91 a dû être abandonnée**. Cet abandon interroge sur les motivations initiales de cette intention et met en évidence les difficultés de coordination et de convergence des financements pour des actions à l'échelle de l'ensemble du territoire qui ne sont pas portées par l'EPA Paris Saclay.



Rôle du milieu	Nombre d'entités	Surface (ha)	Pourcentage d'occupation
Noyau primaire > 25 ha	65	4 900	34%
Noyau primaire 5-25 ha	476	5 061	35%
Noyau secondaire 1-5 ha	1 418	3 145,5	22%
Zone relais 100m <sup>2</sup> -1ha	26 664	1 161,5	8%



# **ÉVALUATION DE L'AXE C**

## ***Assurer le développement des liens entre le plateau, les activités et les habitants***

---

QUELLE PROGRESSION DANS LA MISE EN ŒUVRE  
DES ACTIONS ET QUELLES CONTRIBUTIONS POUR  
ASSURER LE DÉVELOPPEMENT DES LIENS ENTRE  
LE PLATEAU, SES ACTIVITÉS ET LES HABITANTS ?

# Des actions valorisent les richesses patrimoniales du territoire auprès de ses différents publics

## COMMENT CES ACTIONS CONTRIBUENT AUX ENJEUX DU TERRITOIRE ?

Variable suivie	Valeur 2021 (Valeur 2020)	Objectif	Évolution par rapport à l'année précédente
<b>i61</b> Sentiment des 3 intercommunalités et des associations sur l'état d'avancement du travail partenarial sur la circulation douce	<b>Bien engagé pour 50%</b> (33%) <b>Engagé pour 16,67%</b> (33%) <b>En train de démarrer pour 0%</b> (0%) <b>Absent pour 0%</b> (0%) <b>Sans avis pour 33,33%</b> (0%)	Bien engagé ≥ 50%	↗
<b>i62</b> Nombre d'événements grand public mis en place pour la découverte du territoire	<b>66</b> (33)	40	↗
<b>i63</b> Linéaires aménagés pour la découverte du territoire et les modes de circulation doux	<b>ZPNAF</b> <b>264,50 km piétons</b> (264,50 km) <b>245 km cyclables</b> (242 km) <b>3 agglomérations [indicatif]</b> <b>643,93 km piétons</b> (643,93 km) <b>939 km cyclables</b> (929 km)	<b>ZPNAF</b> piétons : 230 km vélos : 260 km	↗
<b>i64</b> Avis des EPCI et associations locales concernées par la dimension culturelle du territoire sur la meilleure valorisation des richesses patrimoniales, leur bonne accessibilité, la qualité des contenus signalétiques	<b>Satisfait - 1/9</b> (1/9) <b>A améliorer - 4/9</b> (4/9) <b>Insatisfait - 4/9</b> (4/9) <b>Sans avis - 0</b> (0)	À améliorer	=

## COMMENT PROGRESSE LA MISE EN ŒUVRE DE CES ACTIONS ?

Variable suivie	Valeur 2021 (Valeur 2020)	Objectif	Évolution par rapport à l'année précédente	Fiche Action
<b>i50</b> État d'avancement de la réalisation d'un inventaire des sites appartenant au patrimoine historique et naturel	<b>En cours</b> (En cours)	<b>Réalisé</b>	<b>=</b>	
<b>i51</b> Nombre de sites appartenant au patrimoine historique ou naturel valorisés par une signalétique dédiée	<b>67</b> (67)	<b>100</b>	<b>=</b>	<b>C19</b>
<b>i52</b> État d'avancement de la signalisation physique de la ZPNAF	<b>En cours</b> (En cours)	<b>Réalisé</b>	<b>=</b>	

## QUELLES FICHES ACTIONS SONT CONCERNÉES ?

**C19**

Mise en place d'une signalétique sur le patrimoine historique et naturel en ZPNAF à destination des promeneurs et des habitants

**C27**

Développer et favoriser les circulations douces

**C28**

Renforcer les actions d'animation pour développer la découverte du territoire

## QUE NOUS DISENT CES CHIFFRES ?

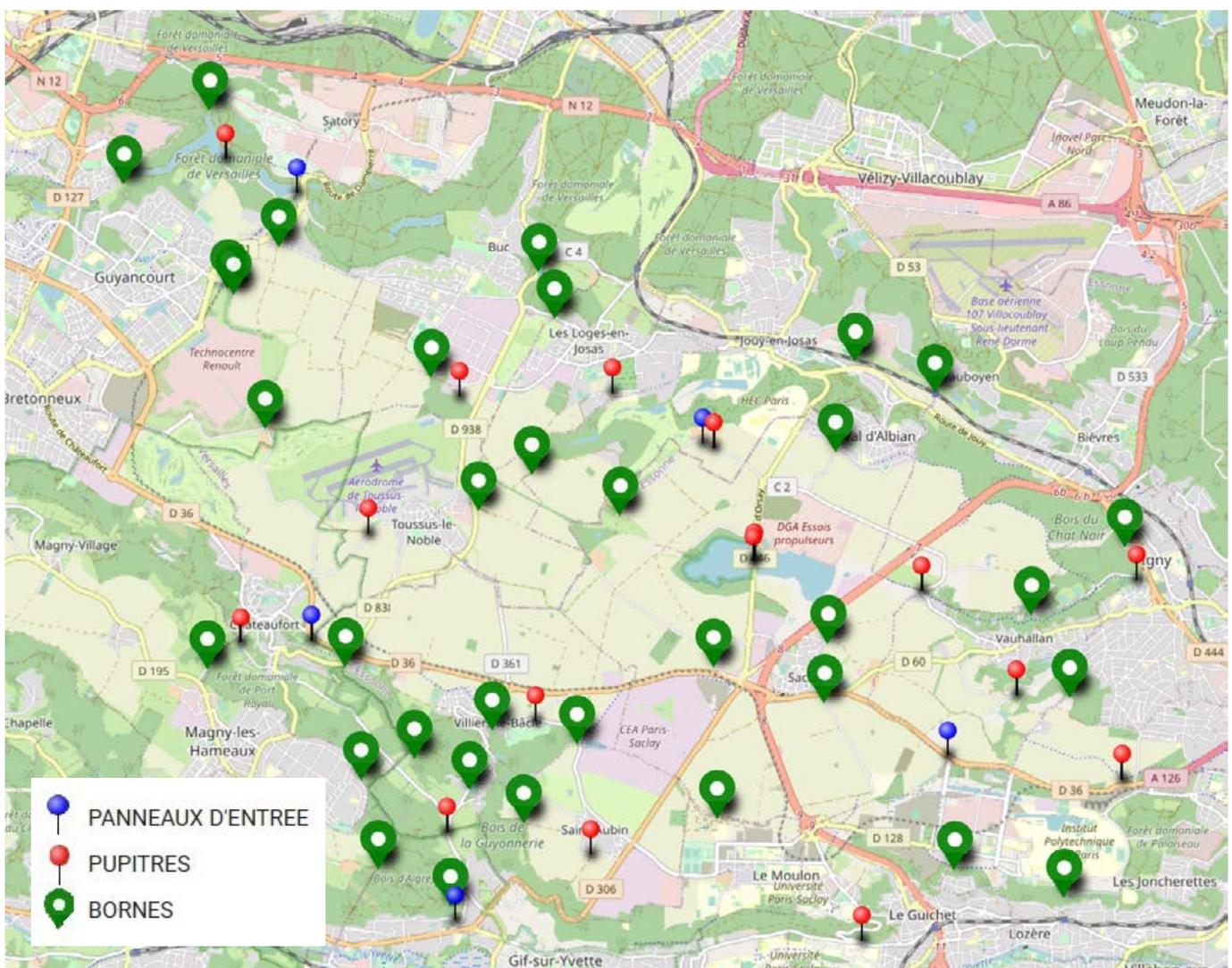
---

Parmi les actions définies dans le programme d'action de la ZPNAF, il est prévu d'améliorer la connaissance des sites patrimoniaux et leur signalétique et de faciliter les circulations douces. L'inventaire des sites appartenant aux patrimoines historiques et naturels est toujours inégalement réalisé en fonction des acteurs (**i50**). L'intérêt pour cette démarche et le besoin de coordination entre les acteurs et de moyens pour ce faire est néanmoins réaffirmé.

À ce stade, **67 sites appartenant à ce patrimoine ont déjà une signalétique dédiée (i51)**, sites sur les communes de Versailles Grand Parc et de la Communauté Paris-Saclay dans le territoire de la ZPNAF). Il serait souhaitable pour la suite d'avoir une meilleure connaissance des sites à valoriser, ainsi qu'une coordination des acteurs concernés par ce sujet afin de mieux permettre leur valorisation. À ce stade la valorisation culturelle du patrimoine, y compris son accessibilité, **ne satisfait pas les acteurs** : les agglomérations ont conscience qu'elle est à améliorer et les associations la trouvent globalement insatisfaisante (**i64**).

Par ailleurs, **66 événements grand public pour la découverte du territoire sont recensés en 2021 (i62)**, contre **33 en 2020** et **53 en 2019**. Cette évolution s'explique à la fois par la reprise d'activité post covid-19, mais également par une vision plus fine des événements organisés sur le territoire. Parmi ces événements, on retrouve une grande diversité tant en termes d'ampleur que de thématiques. En effet, certains événements regroupent eux-mêmes plusieurs événements ou animations réparties sur plusieurs jours, voire plusieurs semaines. Les structures qui organisent le plus d'événements sont, de manière prévisible, celles dont c'est le rôle (Destination Paris-Saclay, Terre et Cité, le Syndicat d'initiative de Vauhallan...). Les collectivités, et notamment les communes, en organisent également.

Le travail sur la signalétique du périmètre de la ZPNAF a été engagé dès 2019. Des temps de réunions ont été organisés en 2020 et en 2021 pour la préparation de l'implantation des panneaux, mais cette action progresse surtout depuis 2022 (**i52**). La signalisation physique de la ZPNAF est un projet finalement porté par la Communauté Paris-Saclay, après de multiples changements, et co-financé par le programme LEADER. La mise en place effective des panneaux est attendue pour 2023 seulement. Dans le cadre des entretiens réalisés au cours du processus d'évaluation, il a été observé que l'intérêt de cette signalétique est très fort au regard du manque de repères de certains acteurs du territoire sur le périmètre effectif de cette zone.



Emplacement des signalétiques ZPNAF à venir - Terre & Cité

Concernant les circulations douces, un objectif ambitieux avait été fixé avec +30 km de continuités piétonnes et +30 km de continuités cyclables à l'horizon 2023 par rapport à 2019 (**i63**). Le recensement des aménagements adaptés à la circulation douce a permis d'identifier sur le territoire une augmentation de **+63 km entre 2019 et 2021 pour les linéaires piétons** sur les communes de la ZPNAF et **+17 km pour les linéaires cyclables**. Cette très forte progression dépasse ainsi parfois les objectifs fixés mais elle reste difficile à interpréter devant l'absence de comptabilisation uniforme et régulière à l'échelle du territoire. Par ailleurs, des échanges avec l'association Mieux se Déplacer à Bicyclette (antenne Paris-Saclay) ont permis d'engager une analyse plus fine sur le périmètre de la ZPNAF (et non pas sur les 16 communes de la ZPNAF comme les chiffres ci-dessus). Leur comptage retient seulement 33,1 km de voies cyclables fonctionnelles satisfaisantes dans ce périmètre (incluant les routes qui traversent la ZPNAF).

Selon les acteurs, le sentiment d'avancement du travail partenarial sur les circulations douces est **partagé**. Les agglomérations ont le sentiment qu'il est bien engagé mais les associations sont moins convaincues, voire se sentent non concernées (**i61**).



## Des actions permettent la reterritorialisation de la production agricole et alimentaire pour répondre aux attentes des consommateurs

### COMMENT CES ACTIONS CONTRIBUENT AUX ENJEUX DU TERRITOIRE ?

Variable suivie	Valeur 2021 (Valeur 2020)	Objectif	Évolution par rapport à l'année précédente
<b>i67</b> Ratio d'exploitations agricoles diversifiées	<b>54%</b> (54%)	<b>57%</b>	<b>=</b>
<b>i68</b> Part des surfaces destinées à la commercialisation de proximité	<b>10,26% - 253,30 ha</b> (11,02% - 272 ha)	<b>12,5%</b>	<b>↘</b>
<b>i69</b> Nombre de points de vente de produits locaux	<b>47</b> (43)	<b>45</b>	<b>↗</b>
<b>i70</b> Nombre d'exploitations approvisionnant des restaurants collectifs sur le territoire	<b>3</b> (3)	<b>5</b>	<b>=</b>
<b>i71</b> Sentiment des agriculteurs et EPCI sur l'existence de circuits de commercialisation organisés sur le territoire	<b>Satisfaits pour 75%</b> (66 %) <b>À améliorer pour 15%</b> (33 %) <b>Insatisfait pour 0%</b> (0 %) <b>Sans avis pour 0%</b> (0 %)	<b>Satisfaisant pour 70% des acteurs</b>	<b>↗</b>

## COMMENT PROGRESSE LA MISE EN ŒUVRE DE CES ACTIONS ?

Variable suivie	Valeur 2021 (Valeur 2020)	Objectif	Évolution par rapport à l'année précédente	Fiche Action
<b>i53</b> Nombre de projets accompagnés en lien avec la diversification des exploitations	<b>0</b> (0)	<b>3</b>	<b>=</b>	<b>C20</b>
<b>i54</b> Nombre de projets accompagnés spécifiques à la vente directe	<b>1</b> (9)	<b>2</b>	<b>↘</b>	<b>C21</b>
<b>i55</b> Nombre d'actions encourageant l'approvisionnement local des restaurations collectives	<b>4</b> (0)	<b>3</b>	<b>↗</b>	<b>C22</b>

## QUELLES FICHES ACTIONS SONT CONCERNÉES ?

**C20**

Accompagner le développement et la diversification des exploitations du territoire

**C21**

Développer des points de vente de produits locaux en contact avec les bassins de vie

**C22**

Encourager l'approvisionnement local des restaurations collectives

## QUE NOUS DISENT CES CHIFFRES ?

---

La diversification agricole comprend à la fois la diversification des productions à l'échelle d'une exploitation, ainsi que la diversification des activités et des débouchés (vente directe). Elle constitue un levier pour la reterritorialisation de l'alimentation sur le périmètre de la ZPNAF.

Avec **54% des 13 exploitations agricoles** (hors équines) qui sont diversifiées (**i67**), la primo diversification des exploitations du territoire est déjà largement présente.

**Aucun projet lié à la diversification n'a été accompagné sur le territoire de la ZPNAF (i53)**. Cela s'explique par une diversification importante des fermes antérieure au programme d'action. Il n'y a pas encore de projet suffisamment mûr pour engager une diversification parmi les fermes restantes. Le ratio d'exploitations agricoles diversifiées est donc stable depuis 2019.

En 2021, **un projet de diversification en vente directe (i54)** a été accompagné. L'action spécifique dans le cadre du programme d'action est principalement menée par Terre et Cité, les autres structures offrent un accompagnement sur un territoire plus large que celui de la ZPNAF.

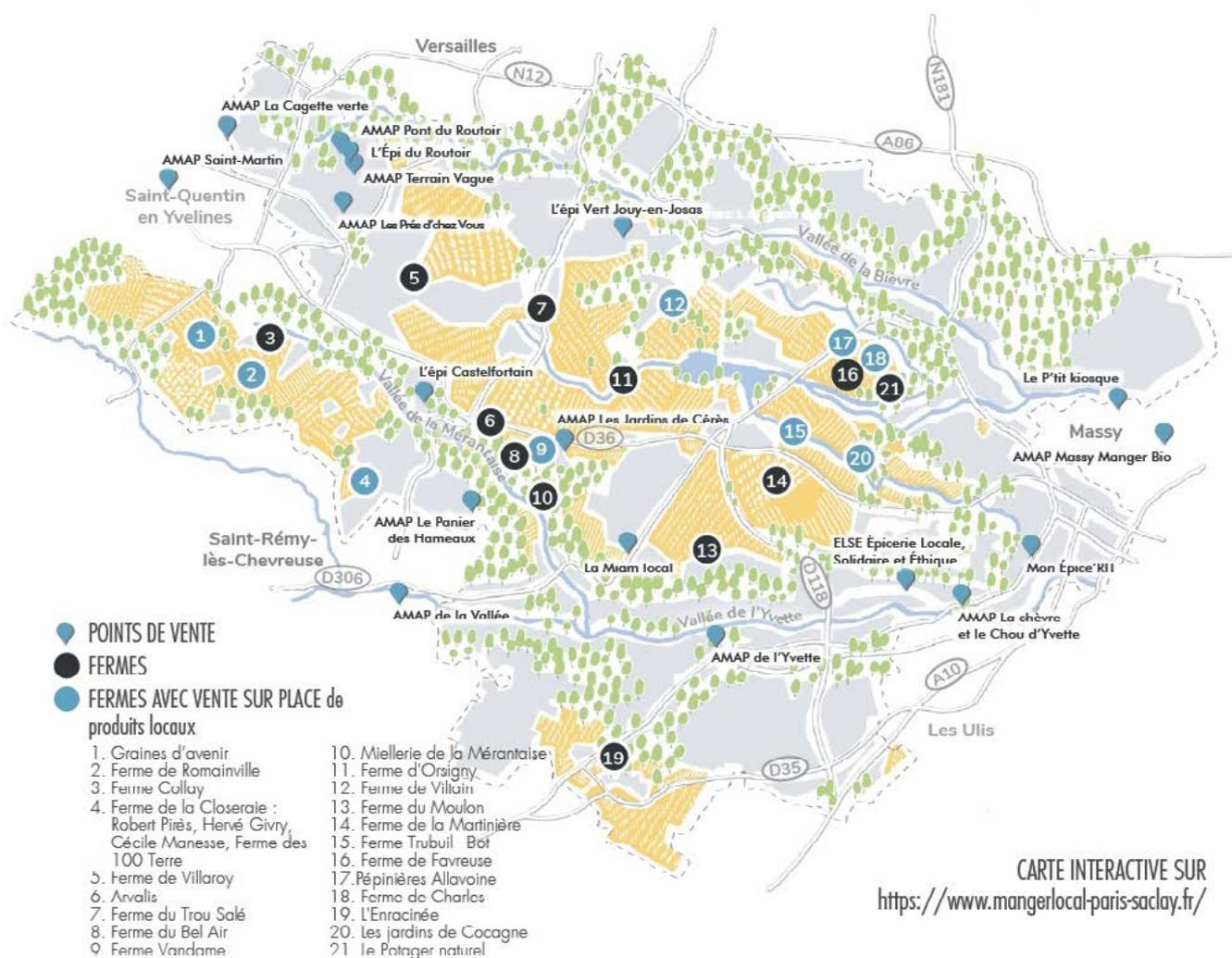
En 2021, **4 projets** permettant l'approvisionnement local en restauration collective ont été accompagnés par les structures suivies (Terre et Cité et la Coop Bio d'Île-de-France) (**i55**).

Enfin, **47 points de vente de produits locaux sont comptabilisés en 2021 (i69)** dans les communautés d'agglomération autour de la ZPNAF, soit 8 de plus par rapport à 2019. À noter qu'une forme innovante de point de vente ayant émergé sur le territoire continue de convaincre et de prendre de l'ampleur : il s'agit des épis, un type d'épicerie citoyenne participative (plus d'information).

Cette dynamique s'explique d'une part par une recherche de valeur ajoutée des exploitants, encouragée par une impulsion sur le territoire offrant un contexte favorable (**i71**), et d'autre part, par un effet de la crise sanitaire suscitant une demande en produits locaux plus importante (recherche de proximité). Ces indicateurs seront à suivre de près à l'avenir avec une po-

tentielle diminution de la demande (post Covid, et effet de l'inflation de l'année 2022).

De manière générale, malgré un nombre de projets important, la part des **surfaces destinées à la commercialisation de proximité (i68)** demeure stable de 2019 à 2021, **oscillant entre 10-11%** (soit 250 – 270 ha). Sont concernés plusieurs maraîchers, une exploitation laitière, une exploitation en grandes cultures et un éleveur de poulets. De plus, les fermes céréalières qui commercialisent localement leur production le font pour toutes leurs diversifications mais sur une partie seulement de leurs surfaces, ce qui explique que ce chiffre ne soit pas plus élevé.



## Des actions permettent la reterritorialisation des flux de matière organique et d'énergie

---

COMMENT CES ACTIONS CONTRIBUENT AUX ENJEUX DU TERRITOIRE ?

Variable suivie	Valeur 2021 (Valeur 2020)	Objectif	Évolution par rapport à l'année précédente
<b>i65</b> Diversité des sources d'énergie renouvelable disponibles sur le territoire	<b>6</b> (6)	<b>7</b>	<b>=</b>
<b>i66</b> Nombre de points de valorisation de la matière organique à destination des agriculteurs sur le territoire	<b>2</b> (2)	<b>4</b>	<b>=</b>

## COMMENT PROGRESSE LA MISE EN ŒUVRE DE CES ACTIONS ?

Variable suivie	Valeur 2021 (Valeur 2020)	Objectif	Évolution par rapport à l'année précédente	Fiche Action
<b>i58</b> État d'avancement de l'étude de faisabilité pour la valorisation énergétique de la matière organique sur le territoire des 3 agglomérations	<b>En cours</b> (En cours)	<b>Réalisé</b>	<b>=</b>	<b>C24</b>
<b>i59</b> Nombre de temps d'échanges collectifs dans le cadre de projets favorisant la valorisation de matière organique pour et dans la production agricole	<b>4</b> (3)	<b>4</b>	<b>↗</b>	<b>C25</b>

## QUELLES FICHES ACTIONS SONT CONCERNÉES ?

**C24**

Étude de faisabilité pour la mise en place d'une unité de méthanisation sur le territoire

**C25**

Encourager le recyclage de matière organique

## QUE NOUS DISENT CES CHIFFRES ?

---

L'enjeu de reterritorialisation des flux de matière organique est traité ponctuellement par le biais de projets de recherche impliquant également les agriculteurs du territoire. La première phase de l'étude de valorisation énergétique de la matière organique commanditée par l'EPA Paris Saclay et les communautés d'agglomération a été achevée en 2021 (**i58**). L'approfondissement du scénario « méthanisation agricole », pris en charge par l'EPA Paris-Saclay, devrait prendre fin en 2023.

En 2021, **6 types d'énergies renouvelables sont produites et consommées sur le territoire** : solaire photovoltaïque, pompes à chaleur, solaire thermique, géothermie, biomasse, station hydrogène (**i65**). Les autres perspectives pourraient être à court terme l'énergie éolienne et à plus long terme l'hydroélectricité ou le biogaz.

Dans le cadre du projet PROLEG mené par l'INRAE, **4 temps d'échanges collectifs** pour des projets favorisant la valorisation de matière organique pour et dans la production agricole ont eu lieu (**i59**). En 2021, deux points de valorisation de la matière organique à destination des agriculteurs sur le territoire (**i66**) sont identifiés et ce chiffre reste stable par rapport à l'année précédente.



Épandage d'urine humaine - Ferme de la Martinière - Avril 2022 © Terre et Cité



Épandage d'urine humaine - Ferme de la Martinière - Février 2022 © Chambre d'agriculture d'Île-de-France



# *La dynamique collective et la méthode d'action*

---

*QUELLES ÉVOLUTIONS DE LA DYNAMIQUE COLLECTIVE ET QUELLE ADÉQUATION DES ACTIONS AVEC LES OBJECTIFS VISÉS ?*

Évaluation de la dynamique collective sur le territoire	/75
Évaluation des méthodes et moyens mobilisés	/89
Évaluation des ressources mobilisées	/95



LA DIVERSITÉ RELATIONNELLE

- La diversité
- La complémentarité

TABLE n° 1

TABLE n° 1

41 - Analyser la valeur économique de l'investissement de la CPNAT

Indicateur	Unité	Année
1. Nombre de personnes	Personnes	2010
2. Nombre de personnes	Personnes	2011
3. Nombre de personnes	Personnes	2012
4. Nombre de personnes	Personnes	2013
5. Nombre de personnes	Personnes	2014
6. Nombre de personnes	Personnes	2015
7. Nombre de personnes	Personnes	2016
8. Nombre de personnes	Personnes	2017
9. Nombre de personnes	Personnes	2018
10. Nombre de personnes	Personnes	2019
11. Nombre de personnes	Personnes	2020
12. Nombre de personnes	Personnes	2021
13. Nombre de personnes	Personnes	2022
14. Nombre de personnes	Personnes	2023
15. Nombre de personnes	Personnes	2024
16. Nombre de personnes	Personnes	2025
17. Nombre de personnes	Personnes	2026
18. Nombre de personnes	Personnes	2027
19. Nombre de personnes	Personnes	2028
20. Nombre de personnes	Personnes	2029
21. Nombre de personnes	Personnes	2030

42 - Résumer la proposition de

Indicateur	Unité	Année
1. Nombre de personnes	Personnes	2010
2. Nombre de personnes	Personnes	2011
3. Nombre de personnes	Personnes	2012
4. Nombre de personnes	Personnes	2013
5. Nombre de personnes	Personnes	2014
6. Nombre de personnes	Personnes	2015
7. Nombre de personnes	Personnes	2016
8. Nombre de personnes	Personnes	2017
9. Nombre de personnes	Personnes	2018
10. Nombre de personnes	Personnes	2019
11. Nombre de personnes	Personnes	2020
12. Nombre de personnes	Personnes	2021
13. Nombre de personnes	Personnes	2022
14. Nombre de personnes	Personnes	2023
15. Nombre de personnes	Personnes	2024
16. Nombre de personnes	Personnes	2025
17. Nombre de personnes	Personnes	2026
18. Nombre de personnes	Personnes	2027
19. Nombre de personnes	Personnes	2028
20. Nombre de personnes	Personnes	2029
21. Nombre de personnes	Personnes	2030

# *Évaluation de la dynamique collective sur le territoire*

---

DANS QUELLE MESURE LE PROGRAMME  
D'ACTION A-T-IL PERMIS L'ÉMERGENCE  
ET LA PERSISTANCE D'UNE DYNAMIQUE  
COLLECTIVE SUR LE TERRITOIRE ?

# Les acteurs participent et communiquent sur le programme d'action

## QUE NOUS DISENT LES VARIABLES SUIVIES ?

Variable suivie	Valeur 2021 (Valeur 2020)	Objectif	Évolution par rapport à l'année précédente
<b>i72</b> Part des parties prenantes ayant communiqué sur la ZPNAF	<b>34,29%</b> (33,33%)	35%	↗
<b>i73</b> Niveau de connaissance de la ZPNAF du grand public (sous réserve de la possibilité de réaliser un sondage)	<b>J'en ai déjà entendu parler - 61%</b> (30,4% - donnée 2019) <b>Je n'en ai jamais entendu parler - 49%</b> (69,6% - donnée 2019)	<b>40% du grand public a déjà entendu parler de la ZPNAF</b>	↗
<b>i74</b> Niveau de connaissance des parties prenantes sur l'ensemble du programme d'action de la ZPNAF	<b>Les acteurs connaissent le sujet de la ZPNAF pour 100%</b> (100 %) <b>Les acteurs connaissent l'action qui les concerne pour 36,17%</b> (36,17 %) <b>Les acteurs connaissent les actions de l'axe qui les concerne pour 19,14%</b> (19,14 %) <b>Les acteurs ont une vision d'ensemble du programme d'action pour 10,64%</b> (10,64 %)	<b>100% des acteurs connaissent l'action qui les concerne</b>	=



## QUE NOUS DISENT CES CHIFFRES ?

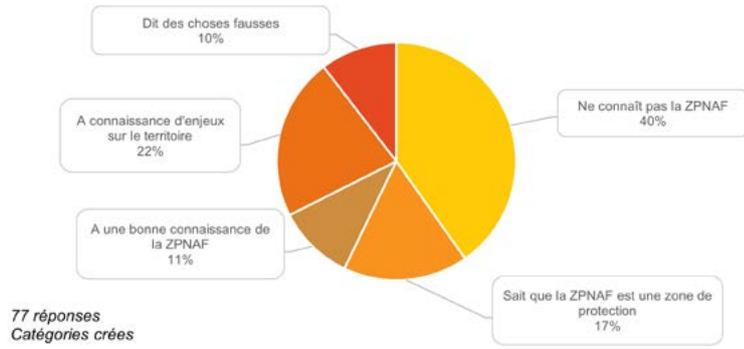
---

Les parties prenantes communiquent chaque année **légèrement plus** sur la ZPNAF. Il est difficile à ce stade de constater si cela a un effet sur la connaissance de ce dispositif par le grand public et les acteurs du territoire (*i72*).

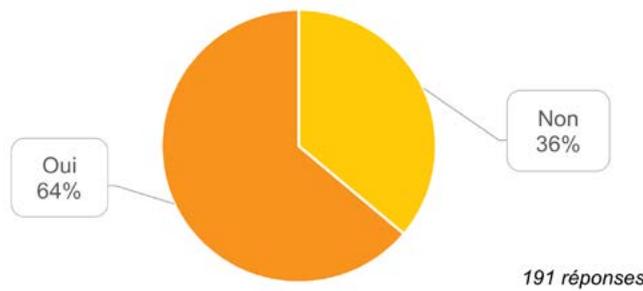
Le niveau de connaissance du programme d'action de la ZPNAF sera calculé avec les résultats de l'enquête actuellement diffusée auprès du grand public. À ce jour, on note une forte augmentation de la part des répondants qui ont déjà entendu parler de la ZPNAF : **54,9 % contre 30,4 %** (*i73*). Ceci est probablement lié à un biais dans le profil et le nombre des répondants (192 réponses pour 2021 contre 570 pour 2019).

On observe que **les parties prenantes connaissent peu le programme d'action dans son ensemble** (*i74*). La plupart en ont une connaissance limitée à leur domaine d'action et **seuls 6 acteurs en ont une vision globale**. On note néanmoins que le niveau de connaissance s'améliore légèrement chaque année.

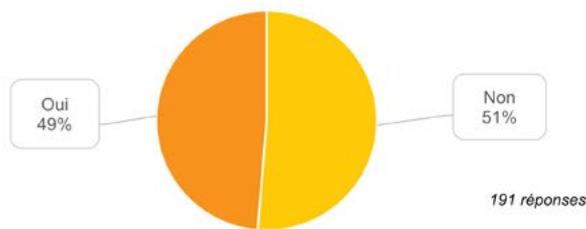
**Pouvez-vous nous indiquer ce que vous savez de la ZPNAF ?**



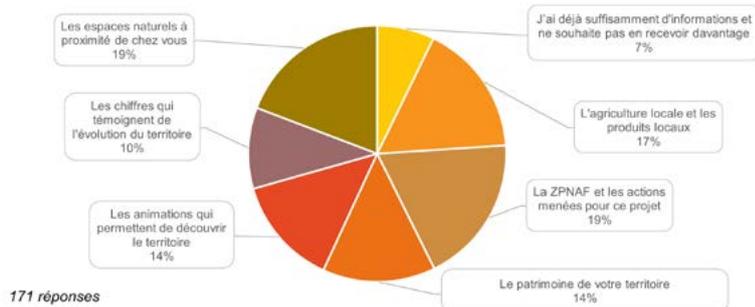
**Savez-vous que les espaces naturels, agricoles et forestiers du Plateau de Saclay sont protégés ?**



**Avez-vous déjà entendu parler de la Zone de Protection Naturelle, Agricole et Forestière du Plateau de Saclay (ZPNAF) ?**



**Pour quels sujets souhaiteriez-vous recevoir davantage d'information ?**



# Il existe une dynamique de création de projet

## QUE NOUS DISENT LES VARIABLES SUIVIES ?

Variable suivie	Valeur 2021 (Valeur 2020)	Objectif	Évolution par rapport à l'année précédente
<b>i75</b> Stade d'engagement des actions	<b>Terminées pour 3,57%</b> (0%) <b>Engagées pour 78,57%</b> (78,57%) <b>En cours de réflexion pour 10,71%</b> (10,71%) <b>Non initiées pour 7,14%</b> (10,71%)	<b>Terminées (10%)</b> <b>Engagées (90%)</b>	↗
<b>i76</b> Sentiment des parties prenantes sur la dynamique de création des projets	<b>Forte pour 2,13%</b> (2,13 %) <b>Modérée pour 17,02%</b> (17,02 %) <b>Faible pour 10,64%</b> (10,64 %) <b>Inexistante pour 19,15%</b> (21,28 %) <b>Sans avis pour 51,06%</b> (48,94%)	<b>Faible + Inexistante &lt; 25%</b>	↘
<b>i77</b> Avis du comité de suivi de la ZPNAF sur la dynamique de création des projets	<b>Forte pour 20%</b> (20%) <b>Modérée pour 60%</b> (60%) <b>Faible pour 20%</b> (20%) <b>Inexistante pour 0%</b> (0%) <b>Sans avis pour 0%</b> (0%)	<b>Modérée + Forte &gt; 50%</b>	=



## QUE NOUS DISENT CES CHIFFRES ?

---

Au cours de l'année 2021 l'action de création d'un observatoire ornithologique sur l'Étang-Vieux de Saclay (B11) a pu être finalisée (**i75**). À l'exception de la réduction de la proportion de terres exploitées à titre précaire (A3) et de la création d'un observatoire photographique des paysages de la ZPNAF (B18), **l'ensemble des actions du programme ont été initiées.**

Le sentiment des parties prenantes sur la dynamique de création des projets reste majoritairement **faible ou inexistant** sur les trois années de l'évaluation. La proportion majoritaire de parties prenantes "sans avis" sur la question en 2021 invalide cependant ces résultats (**i76**). Cela peut interroger sur les modalités d'un meilleur investissement (ou de nouvelles propositions d'implication) des acteurs qui se disent aujourd'hui «sans avis» pour leur permettre de s'en construire un. Si les parties prenantes se disent «sans avis», cela peut également traduire leur distance quant à la mise en œuvre des actions dont ils ont la responsabilité, ou auxquelles ils pourraient contribuer, ou encore leur difficulté à évaluer une dynamique multisectorielle à l'échelle du territoire. Par ailleurs est ressortie la nécessité de davantage préciser la notion de "dynamique de création de projets" dans ce cadre. Les membres du comité de suivi ont répondu, en majorité, ressentir une dynamique de création de projets modérée sur le territoire (**i77**). Il ressort à ce sujet un besoin de financements dédiés plus lisibles dans le temps pour soutenir la création de projets.

Toutefois, cet avis n'est basé que sur les réponses des 10 acteurs présents lors du comité de suivi durant lequel la question a été posée et il semble donc difficile d'affirmer qu'il reflète l'avis de la quarantaine d'acteurs membres de ce comité.

**AXE A**

A1 ; **A2** ; A3 ;  
A4 ; A5 ; A6 ;  
A7 ; A8 ; A9

**AXE B**

(B10) ; **B11** ;  
B12 ; B13 ;  
B14 ; B15 ;  
(B16) ; B17 ;  
B18

**AXE C**

**C19** ; C20 ;  
C21 ; C22 ;  
C23 ; **C24** ;  
C25 ; (C26) ;  
C27 ; C28

Non initiée

(En cours de réflexion)

Engagée

**Terminée**

# Il existe une dynamique de coopération et de liens entre les acteurs

## QUE NOUS DISENT LES VARIABLES SUIVIES ?

Variable suivie	Valeur 2021 (Valeur 2020)	Objectif	Évolution par rapport à l'année précédente
<b>i78</b> Diversité des structures partenaires impliquées dans le programme d'action	<b>74</b> (74)	<b>76</b>	<b>=</b>
	<b>Axe A : 21</b> (21)	<b>Axe A : 32</b>	<b>  </b>
<b>i79</b> Diversité des structures partenaires impliquées par axe	<b>Axe B : 33</b> (35)	<b>Axe B : 36</b>	<b>↘</b>
	<b>Axe C : 49</b> (52)	<b>Axe C : 52</b>	<b>↘</b>
<b>i80</b> Sentiment des pilotes d'actions sur la dynamique de coopération	<b>Satisfaisante pour 44,44%</b> (50%) <b>À améliorer pour 33,33%</b> (42,86%) <b>Insatisfaisante pour 5,56%</b> (0%) <b>Sans avis pour 16,67%</b> (7,14%)	<b>60% Satisfait</b>	<b>↘</b>
<b>i81</b> Avis du comité de suivi de la ZPNAF sur la dynamique de coopération entre acteurs	<b>Satisfaisante pour 60%</b> (60%) <b>À améliorer pour 40%</b> (40%) <b>Sans avis pour 0%</b> (0%) <b>Insatisfaisante pour 0%</b> (0%)	<b>Satisfaisante</b> <b>+ À améliorer &gt; 50%</b>	<b>=</b>



## QUE NOUS DISENT CES CHIFFRES ?

---

La légère baisse du nombre de partenaires répertoriés peut être causée par le mode de collecte de cette donnée. Ce chiffre est demandé lors des entretiens aux pilotes d'action et seules les structures que l'enquêté a en mémoire sont citées ; cela reflète donc les structures les plus impliquées (**i78**). Sur les trois années d'évaluation, la diminution est plus importante sur l'axe A : on l'explique par le caractère des actions qui se déroulent au long cours et qui n'ont pas de liste précise de partenaires (**i79**).

Le sentiment des pilotes d'action sur la dynamique de coopération reste satisfaisant et stable, même si on observe une majorité plus relative et une augmentation des pilotes sans avis (**i80**). Nous constatons également le constat d'une difficulté à concrétiser les échanges et décisions prises collectivement, notamment dans le cadre des fonctionnalités agricoles (entreprises travaux qui ne réagissent pas aux demandes du Préfet). La ZPNAF et ses instances de décision permettent une rencontre régulière entre les partenaires. Des acteurs peu habitués à se retrouver peuvent ainsi créer des liens, mais certains relèvent se sentir en retrait des dynamiques. Le niveau de satisfaction du comité de suivi sur la dynamique de coopération entre acteurs est plus élevé que celui des pilotes d'action, mais on note à nouveau que sa mobilisation reste cependant particulièrement faible pour cet indicateur (**i81**).



Comité de pilotage du projet Haies coordonné par Terre et Cité et rassemblant des collectivités, des syndicats de bassin et de rivière, l'AEV, l'ARB, la Chambre d'agriculture, l'EPA Paris-Saclay, des chercheurs et experts agroforestiers (C-BASC, Agrof'île...), le CAUE 91, etc.



# Évaluation des méthodes et moyens mobilisés

---

LES MÉTHODES ET MOYENS MOBILISÉS  
SONT-ILS EN ADÉQUATION AVEC LES  
OBJECTIFS VISÉS ?

# Il existe des stratégies d'organisation collective et des systèmes de collaboration entre les acteurs

## QUE NOUS DISENT LES VARIABLES SUIVIES ?

Variable suivie	Valeur 2021 (Valeur 2020)	Objectif	Évolution par rapport à l'année précédente
<b>i82</b> Nombre d'espaces de discussion et d'échange ayant pour objet la ZPNAF permettant des rencontres régulières entre les acteurs	<b>4</b> (2)	<b>4</b>	<b>↗</b>
<b>i83</b> Nombre d'évènements rassemblant plusieurs structures partenaires sur des thématiques partagées dans le cadre de la ZPNAF	<b>20</b> (21)	<b>25</b>	<b>↘</b>
<b>i84</b> Pourcentage des parties prenantes satisfaites des renseignements et informations reçues dans le cadre du dispositif	<b>Oui pour 53,33%</b> (53,33%) <b>Non pour 15,56%</b> (15,56%) <b>Sans avis pour 31,11%</b> (31,11%)	<b>70% des parties prenantes satisfaites</b>	<b>=</b>



## QUE NOUS DISENT CES CHIFFRES ?

---

Le nombre d'espaces de discussion et d'échange en 2020 a diminué en raison de la crise sanitaire qui a demandé un temps d'adaptation pour être en capacité d'organiser des rencontres dématérialisées avec un grand nombre d'acteurs (**i82**). Un comité de pilotage et un comité de suivi ont tout de même pu être tenus quelques mois après le premier confinement. En 2021, ce sont trois comités de suivi et un COPIL qui ont eu lieu. Ces espaces d'échange se sont toujours déroulés en visioconférence.

Le nombre d'événements organisés rassemblant plusieurs structures partenaires sur des thématiques partagées dans le cadre de la ZPNAF est resté important malgré la crise sanitaire, excepté pendant les confinements (**i83**). Ce sont les structures qui avaient l'habitude d'organiser de tels événements qui ont continué à le faire, alors que celles qui n'en organisaient pas ou peu ont davantage attendu la fin de la crise pour reprendre leur suivi. Les parties prenantes sont de plus en plus satisfaites des renseignements reçus depuis 2020, surtout parmi les pilotes d'actions (**i84**). Dans le questionnaire grand public, les répondants ont évoqué le besoin d'être tenus au courant des actions du programme d'action, des événements organisés en lien avec ce dernier, des décisions prises dans le cadre du dispositif, et des évolutions chiffrées du territoire.



Échappées Vertes - Octobre 2022 © EPA Paris-Saclay



# Évaluation des ressources mobilisées

---

LES RESSOURCES  
MOBILISÉES SONT-ELLES  
PÉRENNES ?

# L'origine des ressources (fonds propres ou apports extérieurs) est identifiée

## QUE NOUS DISENT LES VARIABLES SUIVIES ?

Variable suivie	Valeur 2021 (Valeur 2020)	Objectif	Évolution par rapport à l'année précédente
<b>i85</b> Origine des financements des actions	<b>Pilote pour 43,57%</b> (44,71 %) <b>Non pilote pour 56,43%</b> (55,29 %)	<b>Pas d'objectif particulier (variable informative)</b>	
<b>i86</b> Origine des différents apports extérieurs investis dans le dispositif	<b>Public local pour 5,06%</b> (9,02 %) <b>Public autre pour 86,31%</b> (86,51 %) <b>Privé pour 4,67%</b> (5,15 %)	<b>Pas d'objectif particulier (variable informative)</b>	
<b>i87</b> Sentiment des pilotes d'actions sur la pérennité des ressources : visibilité sur les ressources mobilisables	<b>Satisfaisante pour 62,16%</b> (48,65 %) <b>À améliorer pour 5,41%</b> (13,51 %) <b>Insatisfaisante pour 27,03%</b> (32,43 %) <b>Sans avis pour 5,41%</b> (5,41 %)	<b>55% de satisfaction</b>	<b>↗</b>
<b>i88</b> Sentiment des pilotes sur le bon calibrage des ressources financières au regard des objectifs ciblés par action	<b>Satisfaisant pour 37,84%</b> (37,84 %) <b>À améliorer pour 32,43%</b> (32,43 %) <b>Insatisfaisant pour 24,32%</b> (24,32 %) <b>Sans avis pour 5,41%</b> (5,41 %)	<b>55% de satisfaction</b>	<b>=</b>

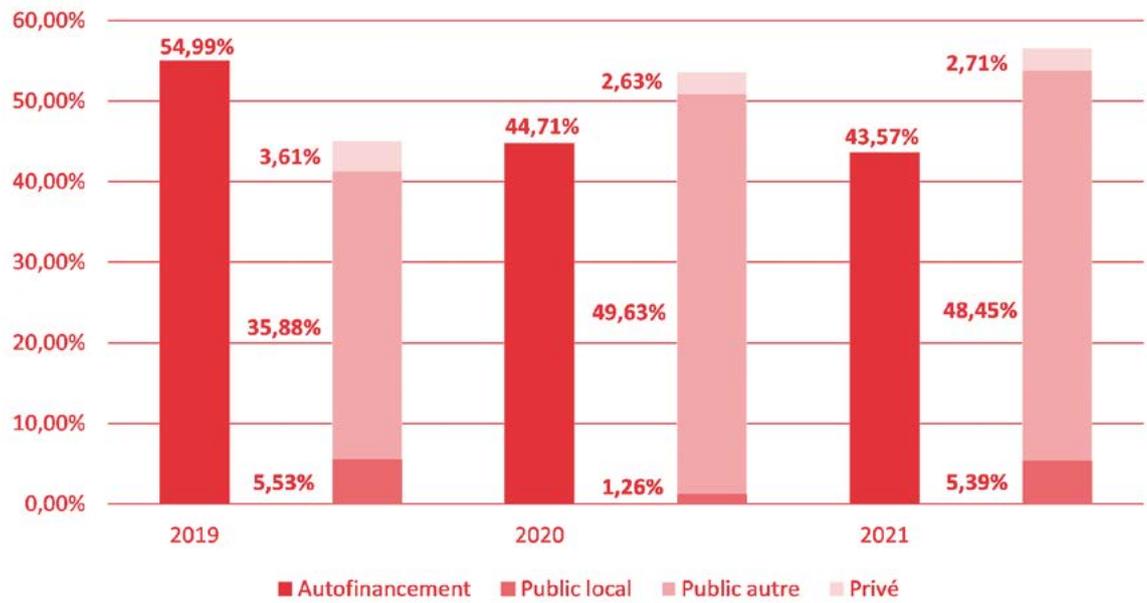


## QUE NOUS DISENT CES CHIFFRES ?

---

L'augmentation d'environ 10 % des financements ne provenant pas des pilotes d'action en 2021 est à considérer avec précaution (**i85**). De nombreux chiffres sur les financements sont difficiles à collecter. Peu de fiches action font référence à des actions ponctuelles et concrètes, ce qui rend difficile le calcul des financements alloués et employés sur les fiches action (notamment lorsqu'il s'agit de temps de travail d'animation par exemple). On observe également un biais de mémoire (un pilote d'action peut avoir indiqué 100 % d'autofinancement lors de la première collecte des données et 100 % de financements externes la seconde). Néanmoins, pour la plupart des actions, le chiffre reste stable. D'autres évolutions proviennent du fait que des actions ont été terminées et que d'autres, financées par des fonds extérieurs, ont été nouvellement engagées. Par rapport au rapport 2019, on note une modification des valeurs sur cette année-là : cela est dû à plusieurs erreurs dans l'évaluation 2019, notamment de classification des financements entre "public local" et "public autre" (**i86**), mais aussi de remplissage du tableau, d'informations supplémentaires transmises aux évaluateurs et d'autres manquantes. Les évolutions réelles constatées entre 2020 et 2021 peuvent être expliquées par des actions terminées ou dont les financements ont été arrêtés, d'autres actions nouvellement engagées et des changements de financements en cours de route.

Le sentiment des pilotes d'action sur la pérennité des ressources est majoritairement satisfaisant et cette part augmente (**i87**). Cependant, la part des pilotes n'étant pas satisfaits reste stable, ce qui montre que nombre d'entre eux ne trouvent pas, à ce jour, de financements stables. L'absence de financements dédiés pour la réalisation du programme d'action a été particulièrement déplorée par les pilotes d'action lors des entretiens. Le sentiment de bon calibrage des ressources financières au regard des objectifs ciblés par action est toujours satisfaisant pour certaines fiches mais insatisfaisant pour d'autres, qui ne bénéficient pas de financements dédiés dans le cadre de leurs missions et compétences. Plusieurs acteurs mentionnent des difficultés à mener correctement leurs actions par manque de moyens (**i88**). Les résultats sont globalement stables sur les trois années d'évaluation et se rapprochent d'une équipartition entre les trois niveaux de satisfaction.



Origine des ressources financières (*i85 et i86*)



# *Conclusions*

---

## LES PRINCIPAUX ENSEIGNEMENTS DE L'ÉVALUATION 2021

---

- **La pérennité de l'agriculture** constitue un axe central en cohérence avec l'histoire de la création de la ZPNAF et de son programme d'actions. La vocation agricole du foncier est conservée sur la zone. Les outils réglementaires et en matière de veille foncière sont déployés efficacement sur le territoire. Des marges de progression peuvent néanmoins être visées. Une partie des actions, y compris réparties dans les autres axes dépendent du maintien de la vocation agricole des espaces désignés comme tels. Cet objectif de pérennité de l'agriculture constitue un prérequis pour assurer d'atteindre la majorité des objectifs identifiés dans le cadre du programme d'action.
- Concernant le maintien des fonctionnalités agricoles, une bonne connaissance des problématiques et de l'état actuel a été permise grâce aux actions menées de 2019 à 2021. Des accompagnements techniques et des actions pratiques pourront constituer la prochaine étape de mise en œuvre.
- Ainsi, la progression des actions concernant les fonctionnalités agricoles est encourageante mais les résultats demeurent encore difficilement visibles. Ces actions doivent donc être maintenues avec une attention particulière à ce qu'elles se traduisent par des actes concrets (respect de la largeur des voies, attention aux réseaux hydrauliques lors de la réalisation des travaux, etc).
- **L'accompagnement des agriculteurs pour la meilleure prise en compte de l'environnement** est assuré par la réalisation de travaux de recherche ou d'études impulsées par la dynamique locale (démarche living lab notamment). Ces travaux ont progressé et permettent de créer des références locales qui sont utilisées à une échelle nationale voire internationale. Les accompagnements opérationnels des exploitants sont encore limités depuis 2019. Pour atteindre des ambitions marquées en termes de changement de pratiques, il serait souhaitable de déployer des actions en liens étroit avec les besoins des exploitants (formation technique, groupe d'agriculteurs, animation autour de l'agroforesterie, l'agriculture biologique, l'agriculture de conservation...).

- Concernant la **pérennité des espaces naturels**, les actions sont globalement engagées par les syndicats de rivières qui les réalisent dans le cadre de leurs missions statutaires indépendamment du programme d'action. On note cependant un enjeu de coordination des acteurs du territoire pour engager des actions collectives et/ou qui dépassent les périmètres d'intervention habituels ; celle-ci est primordiale pour mener à bien ces actions sur un territoire qui recouvre de nombreuses collectivités. Concernant la **pérennité des espaces forestiers**, les actions ne sont pas mises en œuvre, par manque de moyen ou d'implication des acteurs. Sur ces deux sujets, les ambitions visées sont larges et leur évaluation est difficile en l'absence d'état des lieux et de suivi des données spécifiques au territoire par les acteurs concernés. La qualité de ces relevés dépendant de leur harmonisation à l'échelle du territoire d'étude, un investissement de l'EPA semble indispensable pour dépasser les périmètres d'action habituels et donner une base solide aux prochaines campagnes d'évaluation.
- **En matière de promotion du patrimoine**, des actions phares peinent encore à voir le jour. Néanmoins, toutes les actions sont engagées et des perspectives d'avancement sont notables pour l'année 2022. L'engagement des collectivités d'une part et leur coordination avec les associations d'autre part sont des leviers identifiés pour la poursuite du programme.
- Malgré certains indicateurs qui ne progressent plus, **la dynamique de reterritorialisation est bonne pour les différentes actions**. En effet, ces sujets sont portés par différentes structures et dans des cadres distincts (stratégie LEADER, Projet alimentaire territorial, politiques des communautés d'agglomération...), qui permettent une émulation et la progression des actions, ce qui bénéficie au programme d'action de la ZPNAF. Pour poursuivre la progression en termes de reterritorialisation, de nouveaux types d'actions seront nécessaires, en particulier pour atteindre de nouveaux marchés, conserver une rémunération juste des producteurs et éventuellement développer de nouvelles productions.

## LES PRINCIPAUX ENSEIGNEMENTS DE L'ÉVALUATION 2021 (SUITE ET FIN)

---

- **La valorisation de la matière organique** et les flux de matières constituent un enjeu fort pour le territoire. Ce sujet a principalement été traité par le biais de travaux de recherche et d'études ; le programme d'action a de ce fait permis la création de références locales avec une portée nationale et internationale. La mise en place de projets opérationnels, à la lumière des travaux menés depuis 2019 pourrait permettre de poursuivre la démarche en lien direct avec des enjeux climatiques croissants.
- **Les autres actions et ambitions sur le lien entre les acteurs** nécessitent une coordination fine, notamment entre les différentes collectivités, associations et acteurs concernés. Celle-ci reste à mettre en place pour voir émerger les actions prévues (mobilités douces, énergies renouvelables...).
- Enfin, **concernant la dynamique collective et la méthode d'action**, on note une amélioration de la communication et une meilleure connaissance de la ZPNAF par le grand public comme les parties prenantes, mais cela reste un enjeu pour la suite. La dynamique de coopération entre acteurs est jugée satisfaisante mais une attention doit être portée à bien inclure l'ensemble des acteurs et à s'assurer de donner suite aux échanges durant les temps collectifs. En revanche, la dynamique de création de projets au-delà du programme d'action n'est pas confirmée et est jugée peu satisfaisante. Cela est en partie lié à la difficulté de sécuriser des financements, problème qui reste également d'actualité pour une partie des actions. Les sources de financement sont souvent partagées entre des financements liés à la structure dans le cadre de ses missions, sans temps spécifiquement dédié au programme d'action, et des financements spécifiques que les acteurs peinent à mobiliser.





# Annexes

---

Index des indicateurs	/108
Tableau de correspondance des indicateurs par fiche action et par pilote	/114
Liste des pilotes d'action et actions attribuées	/118
Parties prenantes sollicitées pour le renseignement du questionnaire	/120

# Index des indicateurs

## Évaluation de l'Axe A

Code	Indicateur	Actions liées	Page
<b>i01</b>	Part de la surface faisant l'objet d'une veille foncière	<b>A1 ; A3</b>	<b>p.20</b>
<b>i02</b>	Part des communes ayant signé une convention de veille foncière avec la SAFER	<b>A1 ; A3</b>	<b>p.20</b>
<b>i03</b>	Part des surfaces pour lesquelles l'état du réseau de drainage est suffisamment connu	<b>A2 ; A5 ; A6</b>	<b>p.26</b>
<b>i04</b>	Nombre d'agriculteurs accompagnés pour une installation sur le territoire de la ZPNAF	<b>A4 ; A7 ; A8</b>	<b>p.30</b>
<b>i05</b>	Nombre d'actions de sensibilisation sur les fonctionnalités agricoles	<b>A2 ; A5 ; A6</b>	<b>p.26</b>
<b>i06</b>	La carte interactive des voies agricoles et des points noirs de circulation fait l'objet d'une mise à jour bisannuelle	<b>A2 ; A5 ; A6</b>	<b>p.26</b>
<b>i07</b>	Part des communes qui traduisent la carte interactive des voies agricoles et des points noirs de circulation dans le cadre d'aménagements ou de documents d'urbanisme	<b>A2 ; A5 ; A6</b>	<b>p.26</b>
<b>i08</b>	Nombre de temps d'échange informant les agriculteurs des dispositifs d'aide à l'emploi	<b>A4 ; A7 ; A8</b>	<b>p.30</b>
<b>i09</b>	Nombre de temps d'échange collectifs sur le développement de logements agricoles	<b>A4 ; A7 ; A8</b>	<b>p.30</b>
<b>i10</b>	Nombre de temps d'échange collectifs proposés sur des thématiques environnementales	<b>A9 ; B16 ; C23</b>	<b>p.34</b>
<b>i11</b>	Part de la surface agricole dans la ZPNAF	<b>A1 ; A3</b>	<b>p.20</b>
<b>i12</b>	Part de la surface forestière dans la ZPNAF	<b>A1 ; A3</b>	<b>p.20</b>
<b>i13</b>	Part de la surface cultivée à titre précaire dans la ZPNAF	<b>A1 ; A3</b>	<b>p.20</b>
<b>i14</b>	Avis des agriculteurs et propriétaires forestiers sur leur capacité à se projeter sur l'ensemble de leur foncier	<b>A1 ; A3</b>	<b>p.20</b>
<b>i15</b>	Nombre de dégradations connues du réseau drainage	<b>A2 ; A5 ; A6</b>	<b>p.26</b>
<b>i16</b>	Nombre de points noirs pour la circulation des engins agricoles et forestiers	<b>A2 ; A5 ; A6</b>	<b>p.26</b>
<b>i17</b>	Sentiment des agriculteurs sur la prise en compte et la préservation des réseaux hydrauliques	<b>A2 ; A5 ; A6</b>	<b>p.26</b>
<b>i18</b>	Sentiment des agriculteurs et forestiers sur la qualité des circulations agricoles	<b>A2 ; A5 ; A6</b>	<b>p.26</b>
<b>i19</b>	Nombre de nouveaux agriculteurs installés sur le territoire	<b>A4 ; A7 ; A8</b>	<b>p.30</b>
<b>i20</b>	Sentiment des exploitants récemment installés sur la qualité des accompagnements à l'installation sur le territoire	<b>A4 ; A7 ; A8</b>	<b>p.30</b>
<b>i21</b>	Nombre d'exploitations agricoles cultivant des parcelles dans le périmètre de la ZPNAF et ayant leur siège sur le plateau de Saclay	<b>A4 ; A7 ; A8</b>	<b>p.30</b>
<b>i22</b>	Nombre d'exploitations prévues à la transmission sans repreneur identifié à ce jour	<b>A4 ; A7 ; A8</b>	<b>p.30</b>

<b>Code</b>	<b>Indicateur</b>	<b>Actions liées</b>	<b>Page</b>
<b>i23</b>	Nombre de logements agricoles mis à disposition pour des agriculteurs ou salariés agricoles permanents et saisonniers	<b>A4 ; A7 ; A8</b>	<b>p.30</b>
<b>i24</b>	Nombre d'emplois agricoles	<b>A4 ; A7 ; A8</b>	<b>p.30</b>
<b>i25</b>	Sentiment des agriculteurs sur la capacité d'embauche de salariés agricoles	<b>A4 ; A7 ; A8</b>	<b>p.30</b>
<b>i26</b>	Ratio d'exploitations engagées dans un label ou un signe de qualité reconnu en matière de préservation de l'environnement	<b>A9 ; B16 ; C23</b>	<b>p.34</b>
<b>i27</b>	Ratio d'exploitations ayant des pratiques favorables à la vie des écosystèmes	<b>A9 ; B16 ; C23</b>	<b>p.34</b>
<b>i28</b>	Sentiment des agriculteurs sur leur bon accompagnement et conseil thématique	<b>A9 ; B16 ; C23</b>	<b>p.34</b>

# Index des indicateurs - Évaluation de l'Axe B

Code	Indicateur	Actions liées	Page
<b>i29</b>	État d'avancement de la réalisation de l'inventaire des continuités écologiques existantes et à restaurer	<b>B10 ; B11 ; B18</b>	<b>p.48</b>
<b>i30</b>	Nombre de temps d'échange collectifs ayant pour objet la continuité des corridors écologiques à l'échelle intercommunale	<b>B10 ; B11 ; B18</b>	<b>p.48</b>
<b>i31</b>	L'observatoire ornithologique sur l'Étang-Vieux de Saclay est fonctionnel	<b>B10 ; B11 ; B18</b>	<b>p.48</b>
<b>i32</b>	Nombre d'actions de sensibilisation aux milieux humides	<b>B12 ; B13 ; B14 ; B15</b>	<b>p.40</b>
<b>i33</b>	Nombre de mouillères conventionnées pour la préservation de l'étoile d'eau	<b>B12 ; B13 ; B14 ; B15</b>	<b>p.40</b>
<b>i34</b>	Nombre d'actions de renaturation et de restauration des cours d'eau mises en place	<b>B12 ; B13 ; B14 ; B15</b>	<b>p.40</b>
<b>i35</b>	Nombre d'aménagements hydrauliques mis en place permettant la réduction du risque d'inondation	<b>B12 ; B13 ; B14 ; B15</b>	<b>p.40</b>
<b>i36</b>	Part des surfaces imperméabilisées en ZPNAF	<b>B12 ; B13 ; B14 ; B15</b>	<b>p.40</b>
<b>i37</b>	Nombre d'avis rendus sur un projet d'aménagement impactant une zone humide	<b>B12 ; B13 ; B14 ; B15</b>	<b>p.40</b>
<b>i38</b>	Nombre de temps de travail organisés avec les agriculteurs sur la lutte contre les espèces susceptibles d'occasionner des dégâts	<b>A9 ; B16 ; C23</b>	<b>p.34</b>
<b>i39</b>	Nombre de documents de gestion durable de la forêt privée sur le territoire	<b>B17 ; C26</b>	<b>p.44</b>
<b>i40</b>	État d'avancement de la mise en place de l'observatoire photographique des paysages	<b>B10 ; B11 ; B18</b>	<b>p.48</b>
<b>i41</b>	L'état des lieux de la qualité du réseau hydraulique dans son ensemble fait l'objet d'un suivi annuel	<b>B12 ; B13 ; B14 ; B15</b>	<b>p.40</b>
<b>i42</b>	Surfaces de milieux humides sur le territoire	<b>B12 ; B13 ; B14 ; B15</b>	<b>p.40</b>
<b>i43</b>	Linéaires de cours d'eau ayant fait l'objet d'une restauration pour renaturation	<b>B12 ; B13 ; B14 ; B15</b>	<b>p.40</b>
<b>i44</b>	Superficie de zones humides ayant fait l'objet d'une restauration pour renaturation	<b>B12 ; B13 ; B14 ; B15</b>	<b>p.40</b>
<b>i45</b>	État d'avancement de la réalisation d'un état des lieux de la faune et de la flore sur le territoire	<b>B10 ; B11 ; B18</b>	<b>p.48</b>
<b>i46</b>	L'inventaire ornithologique sur les étangs de Saclay fait l'objet d'un suivi annuel.	<b>B10 ; B11 ; B18</b>	<b>p.48</b>
<b>i47</b>	Part des agriculteurs fortement impactés par les attaques d'espèces susceptibles d'occasionner des dégâts	<b>A9 ; B16 ; C23</b>	<b>p.34</b>
<b>i48</b>	Date de la dernière réalisation d'un état des lieux de la gestion durable des forêts sur le territoire	<b>B17 ; C26</b>	<b>p.44</b>
<b>i49</b>	Part des surfaces forestières en gestion durable	<b>B17 ; C26</b>	<b>p.44</b>

# Index des indicateurs - Évaluation de l'Axe C

Code	Indicateur	Actions liées	Page
<b>i50</b>	État d'avancement de la réalisation d'un inventaire des sites appartenant au patrimoine historique et naturel	<b>C19 ; C27 ; C28</b>	<b>p.54</b>
<b>i51</b>	Nombre de sites appartenant au patrimoine historique ou naturel valorisés par une signalétique dédiée	<b>C19 ; C27 ; C28</b>	<b>p.54</b>
<b>i52</b>	État d'avancement de la signalisation physique de la ZPNAF	<b>C19 ; C27 ; C28</b>	<b>p.54</b>
<b>i53</b>	Nombre de projets accompagnés en lien avec la diversification des exploitations	<b>C20 ; C21 ; C22</b>	<b>p.58</b>
<b>i54</b>	Nombre de projets accompagnés spécifiques à la vente directe	<b>C20 ; C21 ; C22</b>	<b>p.58</b>
<b>i55</b>	Nombre d'actions encourageant l'approvisionnement local des restaurations collectives	<b>C20 ; C21 ; C22</b>	<b>p.58</b>
<b>i56</b>	Nombre de temps d'échange collectifs associant acteurs de la recherche et autres acteurs du territoire	<b>A9 ; B16 ; C23</b>	<b>p.34</b>
<b>i57</b>	Répartition des thématiques présentes dans les projets de recherche	<b>A9 ; B16 ; C23</b>	<b>p.34</b>
<b>i58</b>	État d'avancement de l'étude de faisabilité pour la valorisation énergétique de la matière organique sur le territoire des 3 agglomérations	<b>C24 ; C25</b>	<b>p.62</b>
<b>i59</b>	Nombre de temps d'échanges collectifs dans le cadre de projets favorisant la valorisation de matière organique pour et dans la production agricole	<b>C24 ; C25</b>	<b>p.62</b>
<b>i60</b>	Nombre d'actions de sensibilisation aux fonctions de la forêt et à la nécessité de la gérer	<b>B17 ; C26</b>	<b>p.44</b>
<b>i61</b>	Sentiment des 3 intercommunalités et des associations sur l'état d'avancement du travail partenarial sur la circulation douce	<b>C19 ; C27 ; C28</b>	<b>p.54</b>
<b>i62</b>	Nombre d'événements grand public mis en place pour la découverte du territoire	<b>C19 ; C27 ; C28</b>	<b>p.54</b>
<b>i63</b>	Linéaires aménagés pour la découverte du territoire et les modes de circulation doux	<b>C19 ; C27 ; C28</b>	<b>p.54</b>
<b>i64</b>	Avis des EPCI et associations locales concernées par la dimension culturelle du territoire sur la meilleure valorisation des richesses patrimoniales, leur bonne accessibilité, la qualité des contenus signalétiques	<b>C19 ; C27 ; C28</b>	<b>p.54</b>
<b>i65</b>	Diversité des sources d'énergie renouvelable disponibles sur le territoire	<b>C24 ; C25</b>	<b>p.62</b>
<b>i66</b>	Nombre de points de valorisation de la matière organique à destination des agriculteurs sur le territoire	<b>C24 ; C25</b>	<b>p.62</b>
<b>i67</b>	Ratio d'exploitations agricoles diversifiées	<b>C20 ; C21 ; C22</b>	<b>p.58</b>
<b>i68</b>	Part des surfaces destinées à la commercialisation de proximité	<b>C20 ; C21 ; C22</b>	<b>p.58</b>
<b>i69</b>	Nombre de points de vente de produits locaux	<b>C20 ; C21 ; C22</b>	<b>p.58</b>
<b>i70</b>	Nombre d'exploitations approvisionnant des restaurants collectifs sur le territoire	<b>C20 ; C21 ; C22</b>	<b>p.58</b>
<b>i71</b>	Sentiment des agriculteurs et EPCI sur l'existence de circuits de commercialisation organisés sur le territoire	<b>C20 ; C21 ; C22</b>	<b>p.58</b>

# Index des indicateurs

## Évaluation de la dynamique collective sur le territoire

Code	Indicateur	Actions liées	Page
<b>i72</b>	Part des parties prenantes ayant communiqué sur la ZPNAF	-	<b>p.70</b>
<b>i73</b>	Niveau de connaissance de la ZPNAF du grand public	-	<b>p.70</b>
<b>i74</b>	Niveau de connaissance des parties prenantes sur l'ensemble du programme d'action de la ZPNAF	-	<b>p.70</b>
<b>i75</b>	Stade d'engagement des actions	-	<b>p.72</b>
<b>i76</b>	Sentiment des parties prenantes sur la dynamique de création des projets	-	<b>p.72</b>
<b>i77</b>	Avis du comité de suivi de la ZPNAF sur la dynamique de création des projets	-	<b>p.72</b>
<b>i78</b>	Diversité des structures partenaires impliquées dans le programme d'action	-	<b>p.74</b>
<b>i79</b>	Diversité des structures partenaires impliquées par axe	-	<b>p.74</b>
<b>i80</b>	Sentiment des pilotes d'actions sur la dynamique de coopération	-	<b>p.74</b>
<b>i81</b>	Avis du comité de suivi de la ZPNAF sur la dynamique de coopération entre acteurs	-	<b>p.74</b>

## Index des indicateurs

### Évaluation des méthodes et moyens mobilisés

Code	Indicateur	Actions liées	Page
<b>i82</b>	Nombre d'espaces de discussion et d'échange ayant pour objet la ZPNAF permettant des rencontres régulières entre les acteurs	-	<b>p.78</b>
<b>i83</b>	Nombre d'événements rassemblant plusieurs structures partenaires sur des thématiques partagées dans le cadre de la ZPNAF	-	<b>p.78</b>
<b>i84</b>	Pourcentage des parties prenantes satisfaites des renseignements et informations reçues dans le cadre du dispositif	-	<b>p.78</b>

## Index des indicateurs

### Évaluation des ressources mobilisées

Code	Indicateur	Actions liées	Page
<b>i85</b>	Origine des financements des actions	-	<b>p.85</b>
<b>i86</b>	Origine des différents apports extérieurs investis dans le dispositif	-	<b>p.85</b>
<b>i87</b>	Sentiment des pilotes des actions sur la pérennité des ressources : visibilité sur les ressources mobilisables	-	<b>p.85</b>
<b>i88</b>	Sentiment des pilotes sur le bon calibrage des ressources financières au regard des objectifs ciblés par action	-	<b>p.85</b>

# Tableau de correspondance des indicateurs par fiche action et par pilote

## Axe A

Fiche action	Intitulé	Indicateurs liés	Pilote de l'action	Page
A1	Assurer la veille foncière de l'ensemble de la ZPNAF et organiser la maîtrise foncière	<i>i01 ; i11 ; i12 ; i13 ; i14</i>	SAFER et AEV (secteur agricole)	p.20
A2	Réaliser un recensement des réseaux de drainage à l'échelle de la parcelle pour préserver leur fonctionnalité et les valoriser au mieux	<i>i03 ; i15 ; i16 ; i17 ; i18</i>	EPA Paris-Saclay	p.26
A3	Réduire la proportion de terres exploitées à titre précaire	<i>i02 ; i11 ; i12 ; i13 ; i14</i>	SAFER	p.20
A4	Favoriser l'installation des jeunes agriculteurs	<i>i04 ; i19 ; i20 ; i21 ; i22 ; i23 ; i24 ; i25</i>	Chambre d'agriculture	p.30
A5	Capitaliser et diffuser les connaissances sur les fonctionnalités agricoles	<i>i05 ; i15 ; i16 ; i17 ; i18</i>	Terre et Cité	p.26
A6	Améliorer et faciliter la circulation des engins agricoles et forestiers (y compris dans les secteurs en chantier)	<i>i06 ; i07 ; i15 ; i16 ; i17 ; i18</i>	Chambre d'agriculture	p.26
A7	Informers les agriculteurs sur les dispositifs d'aide à l'emploi	<i>i08 ; i19 ; i20 ; i21 ; i22 ; i23 ; i24 ; i25</i>	FDSEA	p.30
A8	Identifier les potentialités de développement de logements agricoles (création, mutualisation de l'existant, etc.)	<i>i09 ; i19 ; i20 ; i21 ; i22 ; i23 ; i24 ; i25</i>	Terre et Cité	p.30
A9	Mettre en place un conseil technique auprès des agriculteurs sur les différentes thématiques environnementales	<i>i10 ; i26 ; i27 ; i28 ; i47</i>	Chambre d'agriculture	p.34

## Axe B

Fiche action	Intitulé	Indicateurs liés	Pilote de l'action	Page
B10	Identifier et restaurer les espaces stratégiques pour les continuités naturelles en ZPNAF	<i>i29 ; i30 ; i40 ; i45 ; i46</i>	EPCI volontaires et Terre et Cité	p.48
B11	Création d'un Observatoire ornithologique sur l'Étang-Vieux de Saclay	<i>i31 ; i40 ; i45 ; i46</i>	Communauté Paris-Saclay	p.48
B12	Mettre en œuvre des actions de préservation et d'extension de la biodiversité autour des zones humides (mares, mouillères, etc.)	<i>i32 ; i33 ; i62 ; i63 ; i64 ; i65</i>	ABON	p.40
B13	Atteinte du bon état des cours d'eau	<i>i34 ; i62 ; i63 ; i64 ; i65</i>	Structures porteuses de la compétence GEMAPI et PNRHVC sur le territoire classé PNR	p.40
B14	Adaptation face au risque d'inondation, gestion en temps réel des crues et maîtrise des ruissellements	<i>i35 ; i36 ; i62 ; i63 ; i64 ; i65</i>	Structures porteuses de la compétence GEMAPI, et PNRHVC sur le territoire classé PNR	p.40
B15	Protection et conservation des zones humides (ZH) à travers les PLU et les permis de construire	<i>i37 ; i62 ; i63 ; i64 ; i65</i>	Syndicats des eaux, PNRHVC ou structures ayant les compétences GEMAPI	p.40
B16	Accompagner les agriculteurs dans la lutte contre les nuisibles	<i>i38 ; i26 ; i27 ; i28 ; i47</i>	DDT 78 et 91, Fédération des chasseurs d'Île-de-France (FICIF)	p.34
B17	Valoriser au mieux les milieux forestiers	<i>i39 ; i48 ; i49</i>	CRPF	p.44
B18	Création d'un observatoire photographique des paysages de la ZPNAF, plateau de Saclay	<i>i40 ; i45 ; i46</i>	CAUE 91 et CAUE 78	p.48

# Tableau de correspondance des indicateurs par fiche action et par pilote

## Axe C

Fiche action	Intitulé	Indicateurs liés	Pilote de l'action	Page
C19	Mise en place d'une signalétique sur le patrimoine historique et naturel en ZPNAF à destination des promeneurs et des habitants	<i>i50 ; i51 ; i52 ; i61 ; i62 ; i63 ; i64</i>	EPA Paris-Saclay et EPCI volontaires	p.54
C20	Accompagner le développement et la diversification des exploitations du territoire	<i>i53 ; i67 ; i68 ; i69 ; i70 ; i71</i>	Terre et Cité	p.58
C21	Développer des points de vente de produits locaux en contact avec les bassins de vie	<i>i54 ; i67 ; i68 ; i69 ; i70 ; i71</i>	Terre et Cité	p.58
C22	Encourager l'approvisionnement local des restaurations collectives	<i>i55 ; i77 ; i78 ; i79 ; i70 ; i71</i>	Terre et Cité	p.58
C23	Promouvoir les interactions recherche/acteurs locaux afin de répondre aux enjeux croisés agricoles et environnementaux du plateau de Saclay	<i>i56 ; i57 ; i75 ; i76 ; i28 ; i47</i>	LabEx BASC (jusqu'à décembre 2019, date de fin prévue du LabEx ; nous tenterons d'identifier une structure qui pourra prendre le relais par la suite)	p.34
C24	Étude de faisabilité pour la mise en place d'une unité de méthanisation sur le territoire	<i>i58 ; i65 ; i66</i>	EPA Paris-Saclay	p.62
C25	Encourager le recyclage de matière organique	<i>i50 ; i65 ; i66</i>	Unité ECOSYS de l'INRA (impliquée dans le LabEx BASC) et Terre et Cité	p.62
C26	Sensibiliser les habitants aux fonctions de la forêt et de la nécessité de sa gestion	<i>i60 ; i48 ; i49</i>	ONF	p.44
C27	Développer et favoriser les circulations douces	<i>i61 ; i62 ; i63 ; i64</i>	EPA Paris-Saclay, SYB, Conseil départemental des Yvelines, Conseil départemental de l'Essonne, PNRHVC, AEV	p.54
C28	Renforcer les actions d'animation pour développer la découverte du territoire	<i>i61 ; i62 ; i63 ; i64</i>	EPCI, EPA Paris-Saclay, PNRHVC, Conseils départementaux de l'Essonne et des Yvelines, Conseil régional, SYB, Chambre d'agriculture, AEV, CAUE (78 et 91), ONF, Natureparif, syndicats d'initiatives et office de tourisme, établissements scolaires	p.54



## Liste des pilotes d'action et actions attribuées

Pilote	Actions
Association Bures Orsay Nature (ABON)	B12
Agence des Espaces Verts (AEV)	A1
Conseils d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de l'Essonne (CAUE 91)	B18
Chambre d'Agriculture	A4 ; A6 ; 19
Communauté Paris Saclay	B10 ; B11 ; C19 ; C27
Centre National de la Propriété Forestière (CRPF)	B17
Direction départementale des Territoires des Yvelines et de l'Essonne (DDT)	B16
Unité Mixte de Recherche (UMR) ECOSYS	C25
Etablissement Public d'Aménagement Paris Saclay (EPA PS)	A2 ; C24
Fédération Nationale des Syndicats d'Exploitants Agricoles	A7
Fédération Interdépartementale des Chasseurs d'Île-de-France	B16
Laboratoire d'Excellence Biodiversité, Agroécosystèmes, Société, Climat (LabEx BASC)	C23
Office National des Forêts	C26
Parc Naturel Régional de la Haute Vallée de Chevreuse (PNR HVC)	B13 ; B14 ; B15
Sociétés d'aménagement foncier et d'établissement rural (SAFER)	A1 ; A3
Syndicat Intercommunal pour l'Aménagement Hydraulique de la Vallée de l'Yvette (SIAHVY)	B13 ; B14 ; B15
Syndicat Intercommunal pour l'Assainissement de la Vallée de la Bièvre (SIABV)	B13 ; B14 ; B15
Terre & Cité	A5 ; A8 ; B10 ; C20 ; C21 ; C22 ; C25 ; C28
Versailles Grand Parc	B10, C19, C27



## Parties prenantes sollicitées pour le renseignement du questionnaire

- |                              |   |                               |
|------------------------------|---|-------------------------------|
| + Ademe                      | + ARPO  | + CD 91                       |
| + ADER                       | + Institut Arvalis                                      | + CROUS Versailles            |
| + AESN                       | + Association ERON                                      | + DRIAAF                      |
| + Ferme d'Orsigny            | + AVB   | + ex-DRIEE                    |
| + Ferme de Charles Monville  | + Commune de Bièvres                                    | + FDSEA                       |
| + Ferme de la Martinière     | + Commune de Buc  | + Ferme du Bel-Air            |
| + Le potager naturel         | + Commune de Bures-sur-Yvette                           | + GAB IdF                     |
| + Ferme de Villaroy          | + CAUE 78   | + Commune de Gif-sur-Yvette   |
| + Ferme de Viltain           | + CCI Essonne   | + Commune de Guyancourt       |
| + Ferme du Trou Salé         | + CCI IdF   | + Commune d'Igny              |
| + Ferme Trubuil-Bot          | + CDRP 78   | + ARB IdF                     |
| + Ferme Vandame              | + CDRP 91   | + Jardin de Cocagne de Limon  |
| + Pépinières Allavoine       | + Commune de Châteaufort                                | + Jeunes Agriculteurs d'IdF   |
| + ALEC Ouest Essonne         | + DDT 78  | + Chambre d'agriculture d'IdF |
| + ALEC SQY                   | + UMR GQE Le Moulon                                     | + Commune de Jouy-en-Josas    |
| + Réseau AMAP IdF            | + SMBVB   | + Les Champs des possibles    |
| + AMAP Les jardins de Cérès  | + Syndicat de l'Orge-Yvette                             | + Commune des                 |
| + AMAP Le panier des Hameaux | + Comité scientifique Quartier de l'École Polytechnique |                               |
| + La Plaine de Versailles    | + CD 78   |                               |
| + Institut Paris-Région      |   |                               |

- Loges-en-Josas
- + LPO
- + AMAP Massy  
Manger Bio
- + MDB Paris-Saclay
- + Monépi
- + MSA
- + NatureParif
- + NaturEssonne
- + Destination  
Paris-Saclay
- + Office de tourisme  
de Jouy-en-Josas
- + Commune d'Orsay
- + Commune de  
Palaiseau
- + PNR de la Haute  
Vallée de Chevreuse
- + Région IdF
- + Commune de Saclay
- + Commune de  
Saint-Aubin
- + SGP
- + SIAHVV
- + SIOM
- + SIREDOM
- + Syndicat d'initiative  
de Vauhallan
- + Terre de Liens
- + Commune de  
Toussus-le-Noble
- + Triangle Vert
- + UMR ECOSYS - Inraé
- + Université Paris-Saclay
- + Commune de  
Vauhallan
- + Commune de  
Villiers-le-Bâcle
- + Sous-Préfecture  
de Palaiseau
- + DDT 91
- + CPS
- + CAUE 91
- + École polytechnique
- + ABON
- + AGPV

Document réalisé par :

